

# TRIBUNE



PB-PP | B-00802  
BELGIE(N)-BELGIQUE

JUIN 2024

**CGSP**

FGTB Services Publics  
Ensemble, on est plus forts

## 11<sup>ÈME</sup> CONGRÈS DE L'IRW-CGSP



IRW  
CGSP

### FAIRE VIVRE LES RÉSISTANCES



CONGRÈS  
DE L'IRW-CGSP  
P. 4



CONGRÈS  
DE LA CGSP-IRB  
P. 31



CONGRÈS FÉDÉRAL  
DE LA CGSP/ACOD  
P. 35

## SOMMAIRE ■■■

### 3 ÉDITO

Faire vivre les résistances!

### 4 CONGRÈS DE L'IRW-CGSP

### 8 RÉOLUTIONS DU CONGRÈS DE L'IRW-CGSP

9 / Dette publique

13 / Environnement

16 / Extrême droite

### 20 MOTIONS ADOPTÉES PAR LE CONGRÈS

20 / Motion du Bureau des Femmes

22 / Motion pour une journée de défense des délégués et des libertés syndicales

23 / Motion de soutien aux délégué-es de la RTBF

25 / Motion Télécom-Aviation : Non à la privatisation des EPA

29 / Motion d'actualité : Cessez-le feu – Solidarité avec le peuple palestinien

30 / Motion d'actualité : Soutien aux fonctionnaires argentins

### 31 CONGRÈS STATUTAIRE DE LA CGSP-IRB

33 / Motion CGSP-IRB : Contre l'extrême droite et la droite extrême

33 / Message de notre nouvelle Secrétaire générale

### 35 CONGRÈS FÉDÉRAL DE LA CGSP/ACOD

35 / Un congrès d'exception

36 / Motion contre l'extrême droite



# FAIRE VIVRE LES RÉSISTANCES

LES SERVICES PUBLICS, NOTRE PATRIMOINE !



[WWW.IRWCGSP.BE](http://WWW.IRWCGSP.BE)





## ÉDITO

### FAIRE VIVRE LES RÉSISTANCES !

Pour les délégués et les militants des secteurs et des régionales qui ont planché pendant des mois sur des textes souvent ardu, analysant les arguments, étudiant leurs conséquences, le Congrès est une sorte d'apothéose. C'est le moment où chacun met sur la table ce qu'il a confectionné chez lui, le moment du partage. Mais un Congrès, c'est plus que l'addition de chacune de nos particularités, c'est le moment presque magique où s'agrège le sens de tous ces efforts, l'instant où, après s'être combinés, les métaux deviennent de l'or.

C'est dans ce creuset où ce qui s'y est forgé devient indestructible, où l'esprit collectif ne fait plus qu'un avec la démocratie de chaque vote, que le militant se ressource et fonde en droit ce qui est son bien le plus précieux : sa capacité de se lever, de dire non, de ne pas accepter l'ordre des choses. Ils ne savaient pas que c'était impossible, alors ils l'ont fait ! La dignité d'un homme seul, ça ne s'aperçoit pas, dit le poète René Char ; la dignité de mille hommes, ça prend une allure de combat !

Car il y avait quelque chose d'impossible à démasquer les formes de domination et d'autoritarisme qui nous sont imposées depuis plus de quarante ans. Pas un jour sans qu'on nous assène que l'ordre néolibéral est le seul possible, pas un instant sans qu'on ne nous dise que nous vivons au-dessus de nos moyens, pas un moment où l'évidence du « il n'y a pas d'alternative » ne nous saute à la gorge ! C'est une gageure de dénoncer ces sophismes, c'est notre rôle de contre-pouvoir !

Ce n'est pas sans risque, nous le savons ! L'Histoire récente ne nous le rappelle que trop, de Mauthausen à Allende, des piquets d'Anvers au Pont de Cheratte !

Face aux inégalités sociales, à l'austérité qui exclut, face aux désastres écologiques croissants, il est de plus en plus difficile pour la classe dominante de dissimuler les effets néfastes de ses politiques néolibérales. Dès lors, le durcissement autoritaire auquel on assiste actuellement partout en Europe se comprend mieux. Quand votre légitimité s'effrite, vous êtes amenés à accroître le niveau de répression. C'est toujours le moment où l'extrême droite ressort de ses égouts et assure une béquille de fer à un système bancal.

La menace fasciste n'a pas disparu, elle relève même la tête, presque partout en Europe et dans le monde. L'histoire nous prouve que c'est en coupant l'herbe sous le pied de l'extrême droite qu'on empêche son développement. Nous ne pouvons rester neutres, laisser faire et voir le poison de la division, du repli et du racisme se développer partout. Les propositions des extrêmes droites sont autant de pièges et de mensonges qu'il nous appartient de démonter et de déconstruire. Elles sont autant de divergences de fond avec notre vision d'un monde plus juste et plus égalitaire que nous défendons depuis toujours, sur le terrain de l'emploi, de la lutte contre toutes les oppressions et de la promotion des services publics.

Ce combat doit être renforcé. La seule chose qui soit sûre, c'est que notre inaction scellerait le destin et l'avenir de ce monde. Nos mobilisations devront être le fruit d'un combat culturel qui précise les enjeux, analyse les discours, rappelle l'histoire, appelle à lutter pour le monde meilleur que nous voulons. La seule limite à la domination, c'est notre résistance à la domination ! Nous avons la force de nos militants, la puissance de nos arguments et la beauté de notre vision du monde pour nous opposer à ce qui vient. C'est la promesse de ce congrès, celle que nous tiendrons coûte que coûte !

**Patrick LEBRUN**

*Secrétaire général de l'IRW-CGSP*

**Laurent PIRNAY**

*Secrétaire général de la CGSP*

# CONGRÈS DE L'IRW-CGSP

*L'IRW-CGSP a organisé, les 30 et 31 mai derniers, son 11<sup>ème</sup> Congrès, moins de dix jours avant les scrutins européen, fédéral et régionaux. Un contexte qui a donné le ton des réflexions, échanges et revendications portées par les instances et les membres de notre Interrégionale.*

Un congrès syndical, c'est un moment de rassemblement fraternel et de fondement politique qui a pour objectif de présenter et porter un projet pour l'IRW-CGSP, ses permanents, ses délégués et surtout ses affiliés. C'est aussi le moment où les frontières entre secteurs et régionales s'effacent pour laisser place à la découverte d'autres terrains de revendication et à la création de ponts entre expériences syndicales et de travail, comme le rappellent les motions de demande de soutien entre secteurs.

Organisé sur deux jours, le Congrès 2024 de l'IRW-CGSP a donné lieu à des réflexions et échanges riches et variés, structurés autour de cinq moments-clefs :

- l'élection du Secrétaire général wallon Patrick Lebrun et du Secrétaire général francophone Laurent Pirnay ;
- la présentation (suivie le lendemain par le vote) des résolutions politiques de l'IRW-CGSP (débattues au préalable dans les secteurs et régionales) que vous retrouvez dans cette Tribune spéciale ;
- une table-ronde avec des invité-es extérieur-es sur le thème de l'extrême droite à la veille de scrutins électoraux importants ;
- un concert de Camarades chiliens (deuxième et troisième génération d'exilés politiques) formant le groupe musical de *Sarita y los Pinchos* ;
- et bien sûr les discours de nos responsables syndicaux.

Le slogan du Congrès 2024 ? « *Faire vivre les résistances !* » Face aux enjeux politiques qui nous attendent après les élections du 9 juin, il était fondamental pour l'IRW-CGSP de continuer à recréer un récit politique à gauche, notre récit, celui qui rappelle combien les services publics sont au cœur de la redistribution des richesses et ressources, pour une vraie égalité et au service des citoyens et citoyennes, à l'opposé des idées de l'extrême droite que nous combattons toujours.



## UNE TABLE RONDE SUR UN ENJEU DÉMOCRATIQUE FONDAMENTAL



Un moment-clé du Congrès fut la table ronde organisée sur le thème de l'extrême droite en vue de fournir à tous et toutes des outils pour lutter contre à l'aube des futures négociations post-électorales. La lutte contre l'extrême droite, chère à l'IRW-CGSP, présente dans ses statuts et dont c'est l'une des résolutions de 2024, est une priorité autant qu'une urgence. Pour reprendre l'expression désormais consacrée par la campagne du Triangle rouge portée par les Territoires de la mémoire : « *L'extrême droite c'est toujours non en fait !* ».

C'est sur la base de la résolution Extrême droite (que vous trouverez en page 17) que la table-ronde du Congrès a été pensée et organisée pour déconstruire l'extrême droite avec Anne Morelli, historienne et professeure honoraire de l'Université libre de Bruxelles, Thomas Franck, enseignant en rhétorique à la Haute école Charlemagne et Hervé Parmentier, Secrétaire général adjoint du Centre d'action laïque. La rencontre était modérée par Vaïa Demertzis, chargée d'analyses à l'IRW-CGSP.

On y a rappelé avec quelles violences s'était installé le fascisme italien – le prédécesseur historique de tous les autres, celui dont Georgia Meloni et les siens ne nient pas la filiation. Et comment le député socialiste italien antifasciste avait été assassiné par les sbires de Mussolini et est devenu le symbole des victimes du fascisme d'hier et d'aujourd'hui (voir la *Tribune* de mai 2024). On a décor-

tiqué le danger que constituerait l'extrême droite pour notre société démocratique si elle arrivait au pouvoir. Sur le plan européen, on est loin de la politique-fiction : l'Italie, la Hongrie, la Finlande, le Portugal, les Pays-Bas, ils se multiplient les pays où l'extrême droite est potentiellement en capacité de mettre ses intentions en action.

On a également parlé des discours de et sur l'extrême droite en décodant ses éléments de langage. Malgré le cordon sanitaire médiatique et politique francophone, le discours de l'extrême droite se banalise auprès de l'opinion publique et de certains autres partis politiques. On y a dénoncé ce problématique discours analogique qui cherche à mettre extrême droite et extrême gauche sur un pied d'égalité. On a également fait le lien entre fascisme, capitalisme et antisyndicalisme pour finir de débattre sur la portée et le sens du cordon sanitaire contre l'extrême droite en Belgique francophone aujourd'hui.

## DES DISCOURS ENGAGÉS



Le Cde Thierry Bodson, président de la FGTB fédérale, a d'emblée pris la parole pour saluer le travail démocratique des congressistes. Il s'est félicité de la resplendissante victoire de notre secteur cheminots aux élections sociales; victoire qui a considérablement participé à celle de la FGTB tout entière. Elle sonne comme une revanche sur tous ces projets de lois que nous avons réussi à faire abroger et

qui visaient à limiter fortement nos libertés syndicales. Ces dernières nous seront bien utiles lorsque nous manifesterons début juin contre l'austérité que veut nous imposer la Commission européenne. Alors que l'Europe vise encore une fois les services publics et les allocataires sociaux, nous mettrons en avant la nécessité d'une réforme fiscale qui fasse largement contribuer les revenus des plus riches, aujourd'hui totalement épargnés.



Le Cde Jean-François Tamellini, Secrétaire général de la FGTB wallonne, a remercié le Congrès pour l'accueil qu'il lui a fait et rappelé combien le renforcement des services publics est le cœur-même du projet de société de la FGTB. Pour lui, les enjeux des prochaines élections du 9 juin sont simples : ou on accélère

la course folle à l'avidité ou au contraire, on restaure les équilibres face aux gouffres sociaux et environnementaux

qui nous menacent. Pour ce faire, la FGTB wallonne, ainsi qu'il l'écrit dans son livre « *Qui sont les casseurs ?* », dénoncera les discours dominants du système économique. Il est en effet possible de reconstruire les équilibres depuis la Wallonie et d'entamer les nécessaires ruptures malgré la droite qui pérore et l'extrême droite qui rôde !

Pour son avant-dernier discours en tant que Président de la CGSP, le Cde Michel Meyer a évoqué ce qui nous unit dans notre organisation malgré nos différends, parfois politiques. Avec cette pointe d'humour empreint d'émotion, lui qui part à la pension mais reste engagé pour les services publics, il a manifestement trouvé les mots justes pour dire tellement bien qui nous sommes, Camarades de la CGSP.



## C'EST UN JOLI NOM, CAMARADE!

Pour son dernier discours en tant que Secrétaire général adjoint de l'IRW-CGSP, le Cde Laurent Pirnay a salué la camaraderie dont il a été entouré depuis le départ, tout particulièrement celle des Cdes André Mordant et Francis Wégimont. C'est cet esprit de camaraderie qui consolide ce qui nous unit et nous rassemble autour du projet collectif qui est le nôtre. Ni César, ni tribun, ni dieu ni maître, il a tenu à saluer le courage de celles et ceux qui se mobilisent non pour détruire mais pour construire notre projet de société, la promesse d'un avenir meilleur loin du colonialisme, du patriarcat et du capitalisme.



Avec la FGTB, cette force s'incarne dans le seul mouvement de masse et de gauche qui répond à cet appel. Cette force, nous en aurons d'autant plus besoin que les loups commencent à entrer dans la ville. L'extrême



droite est à nos portes et a déjà commencé son travail de division, de haine, de racisme, de rejet de l'autre. Notre congrès a rappelé la nécessité pour nous, défenseurs de la démocratie, de couper partout et toujours l'herbe sous le pied des fascistes non seulement en les empêchant de se réunir, en contrant leur abjecte propagande mais aussi en étant cette voix qui propose réellement de lutter contre les injustices et capable de réenchanter un monde de justice et d'égalité que seuls des services publics efficaces sont à même d'offrir. Voilà pourquoi notre indépendance syndicale est le meilleur garant de ce combat commun, en défense de la pensée libre contre tous les obscurantismes.

## ALLEZ, CHANTE!

*Allez, chante!* est le titre de cette chanson composée spécialement pour ce Congrès de l'IRW-CGSP par l'Ami Terrien. Elle illustre nos combats mais aussi salue ces camarades à qui nous avons voulu rendre hommage au moment où ils accèdent à une pension bien méritée. Les Cdes Michel Meyer et Philippe Leclercq mais aussi la Cde Sabine Libert, secrétaire générale adjointe de la FGTB wallonne.

Il faut faire ce que l'on dit ! Cela sera notre leitmotiv après les très importantes motions que ce congrès a votées. Notamment celle déposée par le Bureau des Femmes visant à l'égalité au sein de nos instances. C'est pourquoi, le Cde Patrick Lebrun a annoncé qu'il proposera au Bureau qu'une femme, en la personne de la Cde Monique Simon, secrétaire intersectorielle de la Régionale de Namur, accède au mandat de vice-présidente de l'IRW-CGSP.

De même, par rapport à nos résolutions à propos de l'extrême droite, il nous faut poser des actes au-delà des discours. C'est pourquoi, nous devons réaffirmer le rôle de l'éducation permanente et soutenir la politique de formation de nos militants. Ont la compétence et la cohésion de notre équipe d'animateurs ont été saluées. Mais il faudra aussi renforcer notre communication. Pareillement, notre journal *Tribune* devra impérativement faire l'objet de toute notre attention alors que la distribution postale voit ses coûts doubler.

## DE LA CULTURE PARTAGÉE, ENCORE ET TOUJOURS

Le premier jour du Congrès s'est terminé par un moment festif et culturel. Le trio *Sarita y los Pinchos* avait déjà allumé le feu lors de la magnifique soirée consacrée aux 50 ans de l'expérience Allende au Chili à la Cité Miroir en septembre dernier. Héritiers eux-mêmes de familles chiliennes réfugiées à Liège, Sarah Marin et les deux frères Luis et Sergio Pincheira ont redoublé d'énergie pour électriser le public des congressistes totalement conquis par leur formidable prestation musicale. Ces troubadours ont su autant puiser dans le répertoire des chants de lutte latinos bien connus comme *El pueblo unido* que nous émouvoir à l'évocation de Violetta Parra. C'est l'héritage du Cœur et du Chant, comme le disait Victor Jara, la transmission d'une flamme sacrée d'un espoir à un autre !

Autre apport culturel : tout au long du Congrès s'est tenue dans l'espace des débats une exposition d'affiches chiliennes. Il y a 50 ans, un coup d'État orchestré par l'armée chilienne, dirigée par Augusto Pinochet et soutenue par la CIA, mettait fin à une expérience démocratique. La mémoire de ce coup d'État cache bien souvent la réalité de ce que fut l'Unité populaire sous la présidence de Salvador Allende, de 1970 à 1973. L'exposition Chili 73 présentée lors de ce congrès a déjà été exposée à la Cité Miroir lors des commémorations de septembre 2023 des 50 ans de la fin de l'expérience Allende. L'IRW l'a également présentée en ses locaux à Beez. Il s'agit de comprendre comment une dynamique démocratique a su répondre aux aspirations de justice sociale de son peuple. C'est pourquoi, cette exposition fait revivre cette période en proposant une collection d'affiches politiques des années 1970 à 1990. En s'intégrant dans la salle de congrès de Pont-à-Lesse, l'exposition a témoigné de la totale modernité du projet politique que nous continuons à porter et que près de 20 ans de dictature d'extrême droite n'ont pas réussi à faire taire.

Le Congrès de l'IRW-CGSP a également tenu à accorder une place de choix, dès l'entrée de la grande salle, à l'exposition exemplaire réalisée par la Commission intersectorielle des femmes de Charleroi consacrée à



l'évolution des droits des femmes du XIX<sup>ème</sup> siècle à nos jours. La ligne du temps du diaporama permet ainsi de réaliser à quel point les femmes étaient considérées il y a très peu de temps encore comme des sous-citoyennes. Elle nous invite ainsi à réfléchir combien la route est encore fort longue pour garantir aux femmes des droits totalement égaux à ceux des hommes. Le combat continue, plus que jamais !

## ET AUSSI EN FACEBOOK LIVE ET SUR YOUTUBE !

Si vous n'étiez pas sur place, peut-être avez-vous suivi tout ou partie de notre Congrès via nos réseaux sociaux. Ces deux journées de débat et de réflexion étaient en effet retransmises en Facebook Live, ainsi qu'en direct sur notre chaîne YouTube.



L'occasion de voir (ou de revoir) la majeure partie des débats et prises de parole. Nous avons ainsi voulu vous faire vivre les points forts de ce Congrès, comme si vous y étiez, à commencer par les discours d'ouverture et de clôture de notre Secrétaire général, Patrick Lebrun. Les résolutions qui y ont été adop-

tées vous ont aussi été présentées en direct, ainsi que le débat sur l'extrême droite, véritable enjeu européen des scrutins à venir. En direct également, les discours d'invités de marque comme Jean-François Tamellini, le Secrétaire général de la FGTB Wallonne, venu notamment présenter son livre intitulé « *Qui sont les casseurs ?* », et Thierry Bodson, le Président de la FGTB fédérale.

Bref, grâce à ces retransmissions, vous n'avez rien manqué de notre Congrès. Mais ce n'est pas tout ! Sur le plateau du Facebook Live se sont succédé toute une série d'invités de divers horizons. Interviewés par la journaliste de la RTBF Pascale Bollekens, ils sont venus parler de différents sujets en lien avec les thèmes de notre Congrès : l'extrême droite, bien sûr, mais aussi les libertés syndicales, ou le Chili avec un retour sur la politique menée par l'Union populaire du Président Allende avant le coup d'État du 11 septembre 1973, qui a vu le pays basculer dans la dictature. Nous avons eu le plaisir de recevoir sur le plateau les membres du groupe chilien *Sarita y los Pinchos*, venus nous parler de leur expérience d'exilés chiliens en Belgique, mais aussi de leur musique. Musique que nous avons pu vous faire apprécier plus tard, lors d'un concert, donné et retransmis en direct lui aussi. Des invités « maison » sont venus parler de l'action menée par le Bureau des Femmes de l'IRW-CGSP, la Commission technique des Jeunes ou la Commission technique des Pensionnés & Pré-pensionnés. C'était aussi l'occasion de revenir

avec Patrick Lebrun et Laurent Pirnay sur les résolutions et leurs amendements, sur ce que seront les lignes de force de notre organisation pour les années à venir. L'occasion aussi de vous faire revivre en image, à travers nos capsules vidéo, des événements qui ont marqué l'histoire syndicale, l'histoire de la CGSP ou les actions et les combats plus récents de l'IRW-CGSP.

Ce Facebook Live, c'était une manière pour l'IRW-CGSP de vous faire partager le plus étroitement possible l'ambiance, mais aussi les échanges, les réflexions et les engagements qui font toujours d'un Congrès un moment exceptionnel dans la vie d'une organisation syndicale.



## LE CONGRÈS EN VIDÉO

Si vous voulez voir – ou revoir – les moments forts de notre 11<sup>ème</sup> Congrès, qui s'est tenu ces 30 et 31 mai au Castel de Pont-à-Lesse, ne manquez pas la mise en ligne de nos prochaines capsules vidéo !

Pour vous replonger dans l'ambiance et prendre connaissance des décisions prises à l'occasion de ce moment important de la vie de notre organisation, un résumé en image est déjà visible sur notre site internet. D'autres suivront, nous reviendrons sur :

- L'ouverture du Congrès et l'allocution de Patrick Lebrun, Secrétaire général de l'IRW-CGSP ;
- Les résolutions adoptées lors du Congrès ;
- L'extrême droite et les débats de la table ronde ;

Les discours de Jean-François Tamellini, Secrétaire général de la FGTB Wallonne et de Thierry Bodson, Président de la FGTB.

À découvrir sur nos réseaux sociaux et notre site Internet dans les semaines à venir.

# RÉSOLUTIONS DE CONGRÈS DE L'IRW-CGSP 2024

## 1. INTRODUCTION GÉNÉRALE

*Dettes publiques, environnement et extrême droite.*

*Voilà les trois résolutions de poids votées par le Congrès de l'IRW-CGSP le 31 mai dernier pour lutter contre les dominations, les inégalités et le capitalisme.*

Après notre Congrès idéologique de 2022 qui avait donné lieu à 12 résolutions, l'IRW-CGSP a décidé d'orienter les travaux du Congrès 2024 sur trois résolutions qui se tiennent ensemble. L'axe principal est la lutte contre l'extrême droite, même si la résolution arrive en dernier dans l'ordre de présentation. Et c'est en toute logique qu'elle découle des deux résolutions précédentes qui, par la lutte contre les dominations qu'elles créent, remet en cause des privilèges que défend farouchement l'extrême droite.

La domination désigne un type de rapport social caractérisé par la dépendance et le consentement des individus sur lesquels elle s'exerce. Ce consentement n'est pas spontané, il se fabrique ! Pour l'obtenir, la domination met en place des mécanismes liés à l'obéissance, que ce soit à travers la légitimation ou l'idéologie. L'enjeu de la domination réside donc surtout dans la manière dont elle génère de l'obéissance car en fait, il n'y a pas de domination véritable sans une adhésion minimale aux formes de contrôle existantes dans une société.

Ainsi, tous les phénomènes de domination cherchent à entretenir la croyance en leur légitimité afin de perpétuer

les structures sociales existantes favorables à la classe dominante. Il y a une forme d'hégémonie de la pensée où le contrôle se fait moins par l'intermédiaire de la force qu'en s'assurant de la loyauté des masses et en influençant leurs manières de penser. Il y a donc une forme d'intériorisation de la domination qui donne lieu à des attitudes de légitimation du pouvoir.

Il faut dire qu'il n'est pratiquement plus possible à la classe dominante de dissimuler les effets absolument néfastes de ses politiques d'asservissement de l'Homme et de la Nature. L'éveil des consciences dominées et le réchauffement climatique inévitable sont des clous dans le cercueil du capitalisme. Quand le vieux monde s'effondre, il lui reste un sursaut, celui de la division. C'est à cela que s'emploie l'extrême droite, c'est en cela qu'elle sert la classe dominante.

Gramsci disait : « *Le vieux monde se meurt, le nouveau est lent à apparaître, et c'est dans ce clair-obscur que surgissent les monstres.* » Et dans ce clair-obscur, notre rôle est de nourrir la réflexion de tous nos membres pour permettre l'action de toutes et tous.



## 2. DETTE PUBLIQUE

La dette publique est une question importante et doit être analysée avec sérieux. Une rupture avec la logique dominante est cependant primordiale, et cette rupture implique que des mesures fortes soient prises sur la dette et son paiement aveugle. Même s'il est préférable de financer le développement socioéconomique via des ressources qui ne génèrent pas d'endettement, la dette publique peut constituer un instrument de financement important pour les pouvoirs publics.

Cependant, force est de constater que, depuis des décennies voire des siècles, la dette publique ne constitue pas un instrument au service de la justice sociale, mais plutôt un business très juteux pour les grandes banques et une arme de destruction massive des services publics et de nos conquêtes sociales. La dette publique constitue un puissant mécanisme de transfert de richesses en faveur des détenteurs de capitaux qui, en particulier via le mécanisme des intérêts, siphonnent une partie importante des richesses produites par les travailleurs et travailleuses. Ce mécanisme de pompage des richesses a détourné des moyens considérables qui auraient pu être utilisés pour des politiques socialement utiles et écologiquement soutenables.

Par ailleurs, la dette constitue, depuis des siècles également, un outil politique de domination sur les États. Depuis la crise financière de 2008, c'est bien au nom du remboursement de la dette et de la réduction des déficits publics que tous les gouvernements de l'UE appliquent des coupes massives dans les services publics, privatisent des entreprises publiques stratégiques et/ou rentables, dégradent les systèmes de santé publique, et mènent

une offensive contre les droits économiques et sociaux des citoyens et citoyennes.

L'IRW-CGSP dénonce le mythe selon lequel l'existence de la dette publique est un fardeau qui pèse sur les générations futures. L'existence de la dette publique est un problème politique et social qui oppose les détenteurs de capitaux au reste de la population. Ce n'est donc pas un conflit générationnel, mais un conflit social !

### 1. LES DÉPENSES PUBLIQUES DOIVENT AUGMENTER !

Les dépenses publiques dans le social, dans les services publics, dans les infrastructures, ou dans les investissements productifs n'ont pas été trop élevés. Au contraire, ces dépenses non seulement doivent être maintenues – notamment parce qu'elles jouent un rôle crucial d'amortisseur économique et social, et que ce sont ces mêmes dépenses qui ont permis de limiter les conséquences des différentes crises – mais elles doivent fortement augmenter.

L'IRW-CGSP rappelle que les dépenses publiques ne sont pas une ponction sur la richesse nationale produite, mais qu'elles participent massivement à la création de richesses tant sociales qu'économiques. Il est urgent de revaloriser les dépenses publiques et de réinternaliser les missions !

L'IRW-CGSP rappelle que les normes budgétaires et comptables sont d'abord et avant tout des choix politiques et qu'à ce titre elles sont contestables.





## 2. AUGMENTER LES RECETTES PUBLIQUES

Législature après législature, les gouvernements ont mis en œuvre des réformes qui ont réduit les recettes de l'État (ou ralenti les augmentations). Les déficits accumulés ces dernières décennies sont avant tout le résultat d'une crise des recettes plutôt qu'une crise des dépenses.

Il s'agit donc d'augmenter fortement les recettes publiques dans le but de financer la justice sociale et une transition écologique digne de ce nom.

Pour l'IRW-CGSP, les possibilités d'augmenter les recettes, sans recourir à l'endettement et sans faire payer les travailleuses et travailleurs, sont nombreuses.

Ainsi, l'IRW-CGSP exige une politique fiscale ambitieuse :

- Augmenter la progressivité de l'impôt, globaliser les revenus et oser la réflexion sur un revenu maximum (5 milliards).
- Créer un impôt de solidarité sur la fortune (6 milliards).
- Lutter contre la fraude fiscale et la criminalité financière (5 milliards).
- Augmenter l'impôt sur les bénéfices des sociétés (4 milliards).
- Taxer les plus-values boursières (3 milliards).
- Taxer correctement les dividendes (1 milliard).
- Instaurer une taxe sur tous les superprofits (5 milliards).
- Une taxe supplémentaire sur les banques (1 milliard) en veillant à ne pas en répercuter le coût sur les citoyens.
- Revoir la péréquation des revenus cadastraux afin de garantir une égalité entre les citoyens.

## 3. MORATOIRE ET GEL SUR LE PAIEMENT DES INTÉRÊTS DE LA DETTE PENDANT 3 ANS

Dans ce contexte de crise inédite, il faut réfléchir à des solutions inédites.

L'IRW-CGSP exige une annulation (ou une diminution de 50 %) des intérêts payés sur la dette wallonne pour les prochaines années.

Une telle mesure permettrait à la Région wallonne de dégager entre 300 et 600 millions d'euros par an. Ces fonds pourraient être utilisés pour accélérer, par exemple, le Plan wallon de rénovation du logement public ou pour d'autres dépenses visant à relancer l'économie wallonne sur des bases saines et durables.

## 4. SUSPENSION, AUDIT, ANNULATION ET RESTRUCTURATION DE LA DETTE

C'est mal connaître le droit international que d'affirmer qu'une dette publique doit toujours être honorée. D'une part, parce qu'une dette est un contrat entre deux parties et, comme tout contrat, il faut que certaines conditions soient respectées pour qu'il soit valide. D'autre part, de nombreux pactes et traités internationaux affirment très clairement que les droits humains sont supérieurs aux droits des créanciers. Le droit international et la jurisprudence en matière d'application des traités et des contrats internationaux reconnaissent qu'un changement fondamental de circonstances peut empêcher l'exécution d'un contrat. Dans le cas de la crise actuelle, les circonstances ont fondamentalement changé, indépendamment de la volonté du débiteur : épidémie très grave et en expansion ; chute brutale de l'activité économique.

L'IRW-CGSP confirme à nouveau qu'elle appuiera tout gouvernement qui décidera de suspendre le paiement de la dette, avec la stratégie et les objectifs suivants :

### Accompagner la suspension d'un audit avec participation citoyenne

Une enquête approfondie, transparente et contrôlée démocratiquement doit faire la lumière sur l'endettement de la Belgique. C'est pourquoi l'IRW-CGSP exige l'instauration, en Belgique comme ailleurs, d'un Comité d'audit de la dette publique – aux niveaux tant fédéral que wallon et communautaire – afin de vérifier si des dettes contractées par les pouvoirs publics ne seraient pas odieuses, illégitimes ou illégales<sup>1</sup>.

1. Les dettes insoutenables sont des dettes dont le remboursement empêche le gouvernement de tenir ses

1. Pour plus d'infos, lire notamment Olivier Bonfond, Éric Toussaint et Mats Lucia Bayer, « Quels sont les 4 types de dettes publiques qui ne se remboursent pas ? », [www.cadtm.org](http://www.cadtm.org).



obligations en matière de droits fondamentaux (droit à l'éducation, à la santé, ...).

2. Les dettes odieuses sont des dettes des dictatures ou des dettes utilisées contre les intérêts de la population et lorsque le créancier le sait ou est en mesure de le savoir.
3. Les dettes illégales sont des dettes qui ne respectent pas la Constitution ou les lois en vigueur en matière contractuelle.
4. Les dettes illégitimes sont des dettes qui ne profitent pas à l'intérêt général mais bien à une minorité privilégiée. La notion de dette illégitime a été utilisée à plusieurs reprises ces dernières années pour justifier des annulations de dettes.

### **Aboutir à une annulation et à une restructuration de la dette**

Cet audit indépendant devra aboutir à une annulation des dettes considérées comme illégales ou odieuses, et à une restructuration de la dette restante, impliquant un allongement de la durée des remboursements, une diminution des taux d'intérêt, une annulation d'une partie du stock de la dette.

### **Protéger les dépôts des petits épargnants**

À l'occasion de toute annulation de dettes publiques, il conviendra de protéger les petits épargnants qui ont placé leurs économies dans des titres publics ainsi que la population salariée et retraitée qui a vu une partie de ses cotisations sociales (retraite, chômage, maladie, famille) placée par les institutions ou les organismes gestionnaires dans ce même type de titres.

## **5. ANNULER LES DETTES PUBLIQUES DE LA BCE**

L'IRW-CGSP exige l'effacement du bilan de la Banque centrale européenne (BCE) de l'ensemble des titres publics qu'elle a contracté sur le marché secondaire.

Cette mesure est techniquement réalisable et aurait pour conséquence de diminuer immédiatement le poids de la dette, et d'augmenter fortement les ressources disponibles pour faire face à la crise et réaliser les investissements nécessaires pour plus de justice sociale et pour assurer la transition écologique.

## **6. PRENDRE LE CONTRÔLE DE LA POLITIQUE DE FINANCEMENT DES ÉTATS**

### **Réforme de la BCE**

Plutôt que d'injecter des liquidités gigantesques dans les banques en espérant naïvement que celles-ci financeront l'économie réelle, il faut supprimer l'article 123 du traité de Lisbonne et permettre à la BCE de prêter directement aux États au taux zéro, ce qui requiert une révision des traités européens.

### **Reprise en main du secteur bancaire**

L'IRW-CGSP exige :

- la socialisation de Belfius, afin de lui donner une mission de service public et de l'utiliser pour financer la transition écologique et refinancer la dette à du 0 % auprès de la BCE ;

- la création d'une banque publique wallonne chargée d'une nouvelle mission de service public du crédit et de l'épargne au service de l'emploi, de la formation, du développement économique et de la préservation de l'environnement afin de sortir de la crise et de l'emprise des marchés financiers;
- la mise en place d'un pôle bancaire public. En compétition avec une finance mondiale globalisée, une banque publique risque de ne pas « tenir le coup ». Par conséquent, il serait utile d'aller plus loin en mettant sur pied un véritable pôle bancaire public;
- la séparation des banques de dépôt (banques qui collectent l'épargne des particuliers et octroient des crédits aux ménages et aux PME) et des banques d'affaires (banques qui empruntent des capitaux pour les investir en bourse). Les banques de dépôt ne seraient ainsi autorisées qu'à octroyer des prêts aux particuliers, aux entreprises et aux pouvoirs publics. Il leur serait interdit de mener des activités sur les marchés financiers, ce qui augmenterait leur solidité financière. Elles devraient par ailleurs être les seules à bénéficier de la garantie de l'État. Les banques d'affaires quant à elles, ne bénéficieraient d'aucune garantie publique et, en cas de faillite, les pertes seraient intégralement assumées par le secteur privé, en commençant par les actionnaires. Cette mesure est une condition sine qua non pour protéger les dépôts des épargnant(e)s et redonner de la souveraineté politique aux États; elle doit donc être imposée par une loi contraignante (comme le fit le gouvernement américain après la crise de 1929 avec le *Glass-Steagall Act*).

### Récolte redistributive de l'épargne

- La mise en place de bons d'État au niveau wallon ayant pour objectif de diminuer notre dépendance aux mar-

chés financiers, de proposer un placement intéressant aux épargnants et de dégager de nouvelles ressources pour financer les services publics et la transition écologique.

- L'organisation d'un « emprunt obligatoire » à taux zéro pour les banques et les patrimoines les plus élevés contraignant les détenteurs de capitaux à prêter à taux « 0 » aux pouvoirs publics.
- La mise en place d'un livret A tel qu'appliqué en France.

### Rompre avec le cadre budgétaire européen

L'IRW-CGSP exige que les investissements dans les secteurs qui engagent le développement et l'épanouissement des générations futures, à commencer par les secteurs de l'éducation, de la petite enfance, de la culture, et de la santé, mais également les transports en commun et les énergies renouvelables, ne soient pas comptabilisés dans le déficit public ni la dette publique.

## 7. ANNULATION IMMÉDIATE ET INCONDITIONNELLE DE LA DETTE DES PAYS DU SUD

L'IRW-CGSP exige l'annulation immédiate et inconditionnelle de la dette des pays du Sud.

La Belgique doit peser de tout son poids pour avancer vers l'annulation totale de la dette du Sud, mais elle doit commencer par faire sa part et annuler immédiatement les créances de la Belgique à l'égard des pays du Sud. Avancer dans cette direction ne ferait que concrétiser une série d'engagements déjà pris par la Belgique.



### 3. ENVIRONNEMENT

La question environnementale fait donc plus que s'inviter dans les débats syndicaux, elle s'impose désormais au cœur de nos pratiques, de nos engagements et des négociations que nous menons. La crise écologique est un enjeu social et elle doit faire l'objet d'une participation inclusive des différents pans de la société, notamment par les organisations syndicales dans leur rôle de contre-pouvoir et leur participation au dialogue et participation sociales.

Parce qu'on ne peut plus penser les travailleurs en dehors de leur environnement (de travail et de vie), il faut alors aussi permettre aux travailleurs et travailleuses de se saisir des enjeux écologiques à travers le prisme du travail et des dominations qui s'y exercent. Car leur expérience est cruciale pour assurer que le changement requis ne se réalise pas au détriment des plus faibles, pauvres ou des non-représentés. Leurs intérêts doivent également être défendus dans cette étape politique et socioéconomique d'envergure.

C'est pourquoi l'IRW-CGSP plaide pour mobiliser la masse des travailleurs afin d'affronter la source de la crise – le capital (isme).

#### 1. RÉALISER UNE « TRANSITION JUSTE » QUI SOIT SOCIALE ET ÉGALITAIRE

La Belgique doit adopter une politique climatique plus ambitieuse qui doit au moins correspondre à l'objectif climatique européen avec une réduction des émissions de gaz à effet de serre, d'ici 2030, d'au moins 60 % par rapport à 1990 et d'au moins 90 % d'ici 2040.



Si le *Green Deal* européen offre certaines perspectives intéressantes, l'IRW-CGSP revendique qu'il intègre la réduction des inégalités (notamment environnementales), qui sont au cœur d'une transition juste, et la puissance publique comme acteur de premier plan, notamment via des investissements stratégiques immunisés de toute norme comptable dans les calculs de déficit et dette.

L'IRW-CGSP est opposée à une transition climatique basée sur les mécanismes de marché, telles que les propositions de taxe carbone ou marché des quotas de CO<sub>2</sub>. Elle exige notamment une réforme de la fiscalité progressive et la lutte contre la fraude fiscale.

Pour sortir de la logique de la croissance, faire croissance autrement à travers les services publics, l'IRW-CGSP réclame donc le développement et l'usage politique d'indicateurs alternatifs au PIB.

L'IRW-CGSP exige que toute loi ou projet d'infrastructure publique soit préalablement et postérieurement évaluée quant à sa pertinence écologique et sociale pour les générations actuelles et futures.

Une « transition juste » doit passer par une participation active et reconnue des interlocuteurs sociaux – et notamment des organisations syndicales – et la concertation des plans climatiques et écologiques au niveau public, sectoriel et de l'entreprise (en ce publique).





## 2. RENDRE À L'ÉTAT SON RÔLE DE PUISSANCE PUBLIQUE PAR LA SOCIALISATION ET/OU NATIONALISATION DES SECTEURS STRATÉGIQUES

La crise écologique touche principalement des secteurs essentiels pour la vie des travailleurs et travailleuses : l'énergie, l'eau, le transport, le logement, la nourriture. L'IRW-CGSP rappelle que l'urgence d'une action radicale dans ces secteurs a été démontrée scientifiquement et appelle donc à construire un mouvement visant à mettre ces secteurs stratégiques sous contrôle public afin de les décarboner et de les démarchandiser.

Face aux trente dernières années de privatisation et libéralisation à tout va des services publics, l'IRW-CGSP revendique :

- la protection de l'eau et de l'air comme biens communs et publics, leur accès doit être garanti à toutes et tous, notamment via une remunicipalisation de l'eau ;
- les moyens d'investissement et de fonctionnement de la SNCB et d'Infrabel doivent être augmentés. En outre, le rail ne peut pas être libéralisé et privatisé ;
- le marché européen de l'énergie doit être revu. L'énergie doit être considérée comme un service public et un droit, plutôt que comme un produit du marché. Il faut accroître le contrôle de l'État sur la fixation des prix au sein du secteur, en veillant à une harmonisation des prix pour les entreprises au niveau de l'UE ;
- la libéralisation de la fourniture d'énergie doit être remise en cause. Un fournisseur public d'énergie doit être mis en place et devenir, à terme, le seul fournisseur aux côtés des

fournisseurs d'énergie coopératifs. Les citoyens doivent en outre toujours avoir la possibilité de conclure un contrat à prix fixe auprès du fournisseur public ;

- une société publique d'énergie doit être créée ;
- la socialisation de Belfius, la création d'un pôle bancaire public et d'une banque publique régionale pour financer la transition écologique.

## 3. INVESTIR AVEC DES FONDS PUBLICS POUR L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Pour réaliser la justice climatique, il faut davantage d'investissements publics dans les services publics, notamment au niveau des transports et du parc de logements publics mais aussi de la rénovation par quartier.

Un Conseil national d'investissement paritaire doit voir le jour. Avec le soutien d'experts et d'organisations de la société civile, ce conseil doit contrôler le niveau d'investissement public, le choix de projets d'investissement effectué par le gouvernement fédéral et la mise en œuvre des projets. La banque Belfius doit rester entièrement publique, doit avoir une mission de service public, et être mandatée pour devenir le fer de lance d'une vague d'investissements socio-écologiques.

La création d'une banque publique régionale wallonne pourrait jouer un rôle central dans ces dynamiques en collectant l'épargne citoyenne et en la mettant à contribution pour financer des projets à forte plus-value sociale participant à la transition écologique.

#### 4. LUTTER ACTIVEMENT CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE ET SOCIALE

Toute politique publique en la matière doit être conçue de manière à permettre la mise en œuvre d'une transition énergétique qui aille de pair avec une amélioration de la situation sociale, notamment en assurant l'accès et le recours aux droits de tous les bénéficiaires.

Pour lutter contre la précarité énergétique, l'IRW-CGSP exige :

- une tarification progressive de l'énergie ;
- l'isolation des logements privés et publics, sans oublier le logement social, par l'emploi public et financement public, en révisant notamment le modèle des primes à la rénovation ;
- renforcer et investir dans la prévention en matière de santé physique et mentale.

#### 5. CONDITIONNALISER LES MARCHÉS PUBLICS AU RESPECT DE NORMES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

Les marchés publics doivent intégrer des clauses sociales, éthiques, environnementales permettant des retombées positives et durables sur l'ensemble de la population et notamment :

- conditionner l'octroi de subsides publics au respect de certaines clauses sociales, environnementales, éthiques et anti-dumping pour le secteur marchand ;
- pousser le Fédéral à intégrer le recours à de telles clauses dans la législation nationale en vue de les rendre contraignantes ;
- systématiser l'intégration des clauses sociales dans les marchés de services (et non plus exclusivement aux marchés de travaux de construction) ;
- adapter les principes d'adjudication suivis dans l'octroi des marchés publics en vue d'éviter la mise en concurrence de travailleurs et travailleuses couverts par des systèmes différents de protection sociale ;
- supprimer le critère du prix le plus bas et le remplacer par les critères de qualité du travail à réaliser (prestations ou biens), de qualité de l'emploi et de formation des travailleurs et travailleuses ;

- renforcer l'encadrement, le contrôle et les sanctions concernant l'application effective des clauses ;
- associer étroitement les interlocuteurs sociaux à la négociation de mesures visant la simplification administrative des procédures et la maximisation des retombées sur le sol wallon.

Il est également nécessaire de créer un organisme de contrôle public, chargé de vérifier le respect des critères fixés par les clauses en renforçant l'encadrement, le contrôle et les sanctions en cas de non-respect ou de non-application de ces clauses.

L'IRW-CGSP exige également la mise en place d'un observatoire wallon des marchés publics, géré paritairement par les pouvoirs publics et les interlocuteurs sociaux, pour contribuer à lutter contre la concurrence déloyale et le dumping social.

#### 6. PROTÉGER LES CITOYENS ET TRAVAILLEURS DES POLLUTIONS

Pour l'IRW-CGSP :

- les entreprises, en ce compris les entreprises publiques, doivent être davantage responsabilisées par rapport à leurs externalités négatives (c'est-à-dire aux effets négatifs de leur production et qui sont pris en charge par la collectivité comme par exemple la pollution ou la congestion du trafic) ;
- des normes plus contraignantes en matière de protection au travail, de rejets industriels et d'utilisation d'intrants agricoles doivent être adoptées ;
- Il est nécessaire d'assurer le suivi des mesures précitées, d'obtenir plus de moyens pour rendre effectif le contrôle du bon respect des normes déjà en place et de prévoir des sanctions en cas de non-respect de ces mesures ;
- l'indépendance des études toxicologiques et des recherches sur l'impact des produits phytosanitaires sur la biosphère et la santé humaine doit être assurée et le principe de précaution doit être appliqué pour assurer la sécurité des travailleuses et travailleurs.



## 4. EXTRÊME DROITE



Dans le contexte politique, social et économique actuel, il est urgent et essentiel de rappeler que l'IRW-CGSP est radicalement antifasciste et oppose un « non » ferme et définitif à l'extrême droite. L'antifascisme fait partie intégrante de l'ADN du monde syndical qui a opposé, oppose et opposera une résistance à toutes les idées, paroles, revendications et actes de l'extrême droite. Cette résistance vigilante, associant toute la société civile wallonne, est d'ailleurs l'un des facteurs reconnus expliquant l'absence d'une extrême droite structurée en Région wallonne. Et cela, même si des tentatives récentes existent pour chercher à (re)constituer une force politique crédible et unifiée en Wallonie et doivent être prises très au sérieux dans le contexte marqué par une précarité croissante et une banalisation des idées d'extrême droite.

La menace fasciste n'a pas disparu, elle relève même la tête, presque partout en Europe et dans le monde. Nous ne pouvons rester neutres, laisser faire et voir le poison de la division, du repli et du racisme se développer. Les propositions des organisations d'extrême droite sont autant de pièges et de mensonges qu'il nous appartient de démonter et de déconstruire. Elles sont autant de divergences de fond avec notre vision d'un monde plus juste et plus égalitaire que nous défendons depuis toujours.

Ce combat doit être renforcé. La seule chose qui soit sûre, c'est que notre inaction scellerait le destin et l'avenir de ce monde. Nos mobilisations devront être le fruit d'un combat culturel qui précise les enjeux, analyse les discours, rappelle l'histoire et organise la lutte pour le monde meilleur que nous voulons. Inlassablement, c'est à ce réarmement idéologique et pratique qu'appellent nos résolutions de Congrès !

### 1. INCOMPATIBILITÉ D'APPARTENANCE

Conformément à ses statuts, la CGSP rappelle l'incompatibilité d'appartenance à notre syndicat avec le fait de militer dans une organisation anti-démocratique ou de s'être rendu ouvertement coupable d'actes de racisme et/ou de xénophobie. L'IRW-CGSP appelle à la vigilance de toutes les structures pour porter ces agissements à la connaissance des instances compétentes.

L'IRW-CGSP rappelle que l'article 14 des statuts de la CGSP prévoit les procédures d'exclusion des membres coupables de tels comportements.

Cette diffusion d'idées d'extrême droite s'entend dans le sens le plus large possible et inclut l'usage des réseaux sociaux.

### 2. S'OPPOSER À LA BANALISATION DES PROPOS D'EXTRÊME DROITE

La normalisation et la banalisation des idées de l'extrême droite ont lieu partout. L'IRW-CGSP n'hésitera pas à s'y opposer et à la qualifier comme telle à chaque fois qu'elle entendra professer des idéologies racistes, xénophobes, antisémites, islamophobes, révisionnistes, aporophobes, suprémacistes, masculinistes, sexistes, homophobes, transphobes, réactionnaires, ultra-autoritaires...

### 3. NOUS NE NOUS LAISSERONS PAS FAIRE

L'IRW-CGSP dénoncera les velléités portées par l'extrême droite de tenter de limiter les moyens d'action des organisations syndicales, notamment en leur imposant une

personnalité juridique, en leur contestant le droit de verser des allocations de chômage, ou encore en cherchant à limiter le droit de grève. L'IRW-CGSP luttera avec force contre ces tentatives de déstabilisation.

#### 4. AUCUNE DISCUSSION AVEC L'EXTRÊME DROITE

En dehors de tout organe officiel de négociation ou de concertation, l'IRW-CGSP refusera toute discussion avec tout parti relayant des idées d'extrême droite.

#### 5. VIGILANCE ANTIFASCISTE

L'IRW-CGSP s'engage à mener des actions permanentes, notamment depuis ses régionales, pour contrer les idées d'extrême droite d'où qu'elles viennent. Ces actions s'intensifieront au moment de chaque période électorale et chaque fois que l'actualité l'exigera. L'IRW-CGSP soutient les coordinations antifascistes qui ont réussi à perturber, voire empêcher les rassemblements des organisations d'extrême droite. Cette stratégie antifasciste réactive et radicale doit être amplifiée et coordonnée au niveau syndical, dans un contexte où l'extrême droite va inévitablement multiplier ses tentatives de développement.

L'IRW-CGSP se félicite que Charleroi soit la première ville wallonne à officiellement adopter la motion de « Ville antifasciste » en interdisant toute forme d'expression de l'extrême droite et toutes formes de discriminations sur son territoire.

L'IRW-CGSP a pour volonté de voir cette initiative répercutée à l'ensemble de la Wallonie pour devenir la première région antifasciste d'Europe.

#### 6. DÉFENSE DE LA LAÏCITÉ

L'IRW-CGSP réaffirme son attachement aux valeurs de la laïcité. En séparant ce qui relève de la sphère religieuse de ce qui relève de la sphère publique, la laïcité garantit l'égalité entre tous les citoyens, quelles que soient leurs convictions. Ce principe contribue à construire du « vivre ensemble » et à endiguer les replis identitaires. L'IRW-CGSP s'indigne donc de voir l'extrême droite tenter d'en détourner les fondements au service de son idéologie inégalitaire et raciste. La laïcité n'a pas pour objectif de restreindre les libertés fondamentales, mais au contraire de les garantir.

L'IRW-CGSP réaffirme également son attachement à la neutralité dans les services publics.

#### 7. DÉFENSE DES DROITS DES MIGRANTS

Attachée à l'universalisme des Droits humains, l'IRW-CGSP défend les droits des étrangers et lutte contre la traite et le trafic des êtres humains. Elle entend apporter son appui aux campagnes en faveur des droits humains des réfugiés, des demandeurs d'asile et des migrants.

#### 8. DÉFENSE DES DROITS DES FEMMES

Connaissant la virulence des mouvements d'extrême droite en faveur du patriarcat, l'IRW-CGSP réaffirme que son adhésion aux valeurs du féminisme l'engage quotidiennement, y compris par sa participation concrète aux luttes des femmes non seulement pour l'égalité professionnelle mais aussi contre toutes formes de discrimination et de harcèlement.





## 9. DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES À DISPOSER D'ELLES-MÊMES

L'IRW-CGSP affiche la plus grande vigilance à l'égard des discriminations dont pourraient être victimes les personnes LGBTQIA+. Acquisée aux valeurs de l'humanisme et de la laïcité, l'IRW-CGSP défend le droit des personnes à disposer d'elles-mêmes, notamment le droit à l'avortement.

## 10. DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES HANDICAPÉES

L'IRW-CGSP demeure pleinement mobilisée aux fins de garantir une véritable politique d'intégration des personnes porteuses d'un handicap.

## 11. DÉFENSE DES CORDONS SANITAIRES POLITIQUE ET MÉDIATIQUE

L'IRW-CGSP défend le maintien et le renforcement du cordon sanitaire médiatique et politique francophone. À ce sujet, l'IRW-CGSP souhaite rappeler au monde politique francophone que le cordon sanitaire politique s'applique également à la participation d'hommes et de femmes politiques francophones aux émissions qui se tiennent sur les ondes flamandes.

## 12. DÉFENSE DE LA PLURALITÉ ET DE LA DIVERSITÉ DES MÉDIAS

L'IRW-CGSP défend le pluralisme et la diversité des médias ainsi que la liberté d'expression. Plus que jamais, elle soutient l'indépendance journalistique des rédactions au

moment où la concentration de la presse s'accroît et que la diffusion de fausses informations fait le lit des idées les plus funestes à la démocratie. Dans ces conditions, l'IRW-CGSP exige qu'une politique de nomination des journalistes du secteur public soit mise en place afin de retrouver les conditions minimales à l'exercice du métier de journaliste, le quatrième pouvoir indispensable à tout État qui se veut démocratique.

## 13. POUR LA TRANSMISSION DE LA MÉMOIRE

L'IRW-CGSP attache une grande importance à la transmission de la mémoire de la Résistance aux fascismes et au nazisme. Elle appelle ainsi à ce qu'une attention toute particulière soit apportée aux cours d'histoire contemporaine dans notre Enseignement ainsi qu'aux valeurs portées au lendemain de la guerre par le Pacte social. Afin d'y apporter une dimension concrète, l'IRW-CGSP s'engage à promouvoir la date du 8 mai comme jour férié légal pour commémorer la victoire sur le nazisme, la confirmation des valeurs démocratiques et humanistes et la lutte contre le racisme et la xénophobie.

Dans cet ordre d'idée, l'IRW-CGSP soutiendra les associations qui – comme les Territoires de la Mémoire, la Cité Miroir, l'asbl La Cible... – transmettent le passé et encouragent l'implication de tous dans la construction d'une société tolérante garante des libertés fondamentales.

À cet effet, l'IRW-CGSP rappelle l'importance de l'enseignement, dans le sens où la lutte contre l'extrême droite passe aussi par le fait que tous les élèves puissent bénéficier effectivement d'une formation générale, humaniste et citoyenne solide et donc effectuer une scolarité complète dans l'enseignement, jusqu'au CESS au moins.

## 14. DÉFENSE ET PROMOTION DES INSTITUTIONS CULTURELLES

L'IRW-CGSP souligne que la mise en valeur, la démocratisation et l'accessibilité de nos institutions culturelles sont un impératif pour atteindre une société plus démocratique, plus ouverte et plus fraternelle. Menacer ces institutions participe de la même démarche que le démantèlement des autres secteurs des services publics comme la santé ou les transports. C'est par la Culture que nous devons nous réapproprier le sens de nos valeurs d'ouverture, de tolérance et de rencontre. C'est par la Culture que nous devons retrouver le langage de la résistance car si nous ne disposons plus de mots pour exprimer ce pour quoi nous luttons, cette lutte risque de s'estomper et faire place à la résignation, au fatalisme et à la soumission. C'est pour cela que l'IRW-CGSP estime que l'ensemble des biens culturels ne peut être considéré comme de simples marchandises.

## 15. RÉENCHANTER LE MONDE

L'IRW-CGSP a depuis longtemps réagi à la montée en puissance des idées d'extrême droite. Elle a mis en œuvre des campagnes d'information et des journées de formation spécifiques à l'adresse de ses militants. Elle a établi des conditions strictes de représentativité et affirmé une tolérance zéro aux propos extrémistes ou sexistes. Mais l'IRW-CGSP est convaincue que la lutte contre l'extrême droite ne peut se concevoir que dans le cadre plus large du combat pour une meilleure redistribution des richesses et une société plus égalitaire.

Il faut sans cesse rappeler que nous sommes une organisation dont la vocation première est de protéger les intérêts des travailleurs et travailleuses. La critique du capitalisme et de la mondialisation ne doit pas être cédée à l'extrême droite !

S'il importe de regrouper des forces, d'unifier, d'organiser et de mobiliser politiquement, c'est autour d'un axe fort : la rupture avec la logique capitaliste en général et les politiques néolibérales en particulier. Cela suppose à la fois un bilan critique des politiques menées depuis les années 1980 et un programme cohérent, construit autour de mesures d'urgences mais aussi et surtout pointant un horizon de justice, remettant en question le pouvoir démesuré du capital sur l'économie, sur les institutions, sur la Nature et sur nos vies.

L'IRW-CGSP et la FGTB sont parfaitement à même de proposer ces alternatives et d'organiser les mobilisations. Nous portons les programmes de rupture. Dans ce contexte, il convient d'indiquer clairement que la justice sociale et la protection sociale ne se développent jamais sur le nationalisme ou l'exclusion des autres, mais

uniquement en observant les valeurs démocratiques de solidarité, d'ouverture et de tolérance respectueuses des droits humains et de l'intérêt général.

## 16. RECONQUÉRIR ET DÉVELOPPER DES SERVICES PUBLICS DE QUALITÉ

L'IRW-CGSP est convaincue que pour réussir à impulser des dynamiques mobilisatrices à la hauteur des enjeux, une volonté de globaliser les luttes est une nécessité absolue. Il s'agit de faire avancer en permanence la conscience que la question des services publics est centrale pour le progrès social, qu'elle concerne les travailleuses et travailleurs du privé comme du public, mais également chaque citoyen.

L'esprit de Résistance, s'il veut vraiment mobiliser doit aussi créer des perspectives. Non seulement nous ne nous résignons pas aux reculs et aux abandons que les gouvernements font subir depuis des années aux services publics mais, pour nous, ceux-ci constituent un combat d'avenir. Ils sont une réponse collective aux défis d'une modernité que nous voulons voir servir à l'épanouissement de tous les êtres humains et non vouée à l'accumulation de profits.

Les services publics, loin d'être les témoins d'un passé révolu, sont au contraire porteurs de la nécessité de promouvoir l'intérêt collectif et général, le seul qui sera à même d'affronter les enjeux de demain que nous laissent à gérer les multiples crises provoquées par le capitalisme et son modèle néolibéral. Il nous faut articuler une nouvelle puissance narrative autour des services publics !

À cet égard, l'IRW-CGSP rappelle que le statut des Agents de la Fonction publique a été élaboré dans un contexte marqué par la montée du rexisme. Seul le statut prémunit le travailleur tant de l'ingérence des politiques et des pouvoirs économiques que de l'arbitraire administratif. Pour l'IRW-CGSP, la défense du statut se conjugue avec l'existence et la qualité du service public ; elle est donc essentielle pour la défense des valeurs qu'incarne le service public et nous combattons fermement toutes les mesures visant à le remettre en cause.

C'est pourquoi le statut doit être (à nouveau) la règle et la CGSP doit le défendre dans toutes les instances et à tous les niveaux de pouvoirs.



# LES MOTIONS ADOPTÉES PAR LE CONGRÈS

## 1. MOTION DU BUREAU DES FEMMES

Comme beaucoup d'autres organisations, le syndicat est traversé par les effets néfastes du système patriarcal. L'accès des femmes au syndicat reste encore trop fragile. Que cela soit pour l'affiliation, pour l'engagement en tant que militante, déléguée ou encore pour occuper des postes à responsabilités. Lorsqu'elles arrivent à ces postes, garder sa place et sa légitimité reste un combat de tous les jours. Le Capitalisme a tout intérêt à ce que la société patriarcale se maintienne. La division sexuelle du travail qui en découle justifie des rapports de genres inégalitaires, comme c'est le cas pour le racisme systémique et les LGBTQIphobies. Toutes ces inégalités et discriminations font partie d'un tout, d'un système de domination dans lequel le pouvoir et ses privilèges sont quasi exclusivement détenus par les hommes.

La lutte féministe n'est donc pas portée contre les hommes mais contre un système de domination.

### RAPPEL :

Il y a presque 20 ans André Mordant, avec les deux autres organisations syndicales, signait la charte sur le *Gender mainstreaming*, les articles 19 et ensuite 37 bis et ter étaient ajoutés aux Statuts de la FGTB ainsi que la charte de bonne conduite annexée à la suite de sa ratification au Congrès fédéral de 2022.

« Article 19 – Les organes de la FGTB sont le Congrès fédéral, le Comité fédéral, le Bureau et le Secrétariat. Dans toutes ces instances, la FGTB tend vers une parité hommes/femmes. »<sup>1</sup>

« Article 37bis – § 2 – Dans toutes ses instances interprofessionnelles, la FGTB tend vers la parité hommes/femmes. À défaut, elle garantit une représentation féminine d'au moins un tiers. Les composantes sont tenues à concurrence de leur composition (représentation des femmes) lorsqu'elles ne peuvent atteindre le tiers. Les instances qui ne parviennent pas à cette représentation par la voie d'élections directes, mettent sur pied lors de leur installation des mécanismes correcteurs pour atteindre cet objectif par état. »<sup>2</sup>

« Article 37 ter – Après chaque congrès statutaire, en collaboration avec le Bureau fédéral des femmes, le Bureau de la FGTB désigne une nouvelle commission de suivi, d'évaluation et de contrôle de l'égalité hommes/femmes, sous la responsabilité du Secrétariat fédéral, composée de membres de ces Bureaux fédéraux. »<sup>3</sup>

1. Statuts FGTB, ratifiés par le Congrès statutaire des 08 et 09 juin 2006, p.8.

2. Statuts FGTB, ratifiés par le Congrès statutaire des 30, 31 mai et 1er juin 2018, p.12.

3. Loc.cit



## CONSTATS :

Qu'est-il mis en place pour respecter les statuts ?

Où en est-on dans l'application de la charte, tous les secteurs la respectent-ils ?

Nous constatons, 20 ans plus tard, que certes, des efforts ont été consentis notamment lors de l'attribution de mandats pour les congrès mais aussi dans certains secteurs, certaines régionales où des évolutions positives ont été mises en place.

Au-delà de ça, dans les divers organes qui composent notre organisation et plus encore dans notre travail de tous les jours, cette même logique est-elle appliquée partout et à tout niveau ?

Nous sommes conscientes que dans les secteurs où il y a peu de travailleuses donc peu de déléguées, c'est compliqué. Alors posons-nous les bonnes questions, comment peut-on les inciter, les aider à devenir déléguées dans ces secteurs ?

Pour les élections sociales, un protocole a été mis en place afin de garantir la place des femmes sur les listes. Dans nos organisations, ce sont justement les secteurs les plus masculinisés qui sont concernés. Nous imaginons que cela a été respecté. Après les élections, quelles places va-t-on donner à ces déléguées élues ?

En effet, la parité H/F prévue statutairement n'a pas encore vraiment été réalisée et ensemble, nous pouvons faire mieux encore.

Cela fait 20 ans que l'on attend patiemment. Maintenant, il est temps que dans notre organisation progressiste, nous fassions place aux changements.

## REVENDEICATIONS :

Le Bureau des femmes de l'IRW-CGSP propose donc d'adopter la motion proposée et de conclure ainsi, à ce Congrès, des engagements clairs concernant les objectifs suivants en matière de représentation des femmes dans les instances de la CGSP (à savoir les congrès, les comités, les bureaux et les secrétariats) :

- Au minimum une représentation d'1/3 de femmes en 2028 ;
- Une représentation de 50 % en 2032 (des exceptions sont possibles).



Le Bureau des femmes de l'IRW-CGSP propose de soumettre les modifications statutaires au prochain Congrès. Ce qui nous laisse huit ans Camarades, pour travailler ensemble et atteindre nos objectifs.

Comment peut-on appliquer, respecter nos décisions si l'on n'en fait pas le bilan ?

C'est pourquoi nous demandons la création d'une Commission de suivi qui permettra d'analyser les difficultés, les évolutions entre chaque congrès.

Le but de la Commission étant de faire des recommandations mais aussi aider, conseiller les secteurs, les régionales à trouver des solutions pour atteindre nos objectifs.

Celle-ci pourrait être composée de représentant·es des secteurs, des régionales, du Bureau de l'IRW et du Bureau des femmes. Il appartiendra au Bureau de l'IRW-CGSP de décider de sa composition et de la fréquence des réunions. Il sera demandé aux membres de la Commission de suivi de formuler, en vue de la réalisation de cet objectif pour 2028 et 2032, des propositions de mécanismes de correction en tenant compte de la réalité au sein de chaque secteur.

Nous n'inventons rien Camarades, cette Commission existe déjà au sein de la FGTB.

Le constat est qu'elle a du mal à fonctionner et que les centrales ne jouent pas toujours le jeu !

La CGSP peut donc se montrer à nouveau avant-gardiste et impulser l'exemple à suivre !

## 2. MOTION POUR LA CRÉATION D'UNE JOURNÉE DE LUTTE POUR LA DÉFENSE DES DÉLÉGUÉS ET LIBERTÉS SYNDICALES

À l'initiative du Président de l'intersectoriel de Charleroi et de l'IRW, nous vous proposons de soutenir une motion pour mettre en exergue les difficultés rencontrées, au quotidien, par les délégués syndicaux.

Cette motion a déjà été soutenue favorablement au sein des différents Congrès, et aujourd'hui, nous vous proposons de la soutenir.

Depuis plusieurs années, le fossé entre les employeurs et les délégations syndicales se creuse et le dialogue social n'est plus la règle.

Nos délégués sont, de plus en plus, pointés du doigt par les directions comme étant des ennemis.

Nos délégués ne savent plus concerner ou négocier avec leurs autorités car celles-ci se font représenter par des juristes qui imposent leurs vues.

Sur le terrain, le rapport avec les responsables de service se complique car ils n'aiment pas que les délégués leur rappellent les règles et obligations.

Avoir un délégué dans son équipe devient, pour beaucoup, un handicap car le chef n'a pas les mains libres.

**Mobiliser, informer, rassembler, accompagner les affiliés devient un crime.**

Sur le terrain, les brimades, intimidations, reproches, blâmes, les sanctions déguisées, voire des blocages dans la carrière du délégué, sont devenus la norme.

Pire, aujourd'hui, il n'est pas rare de voir des délégués porter plainte pour harcèlement pour se protéger car le statut syndical n'est pas ou plus respecté.

Ces dernières années, nous sommes même confrontés à de plus en plus de licenciements.

Nous ne pouvons pas rester sans réaction devant ce constat.

La journée de lutte pour la défense des délégués doit être l'occasion de rencontrer nos camarades qui sont en difficultés et de les soutenir.

Nous devons dénoncer les abus de pouvoir des dirigeants à l'encontre des délégués qui, à terme, risquent de réduire nos libertés syndicales.

Lors de cette journée, nous devons entendre les délégués licenciés et devenus invisibles pour beaucoup d'entre nous car le temps qui passe joue contre eux.

Nous devons entendre tous les délégués qui souffrent au quotidien, uniquement parce qu'ils sont délégués et qu'ils empêchent l'employeur de déroger aux règlements.

Il faut mener une large publicité des actions et missions qu'ils réalisent, tous les jours.

Nous devons les soutenir et, au travers de cette journée annuelle, créer un lieu de rencontre afin de pouvoir opérer des constats qui serviront à créer des outils pour que nos délégués soient mieux protégés.

Celle-ci devrait voir le jour, en 2024, et nous comptons, d'ores et déjà, sur votre soutien !



### 3. MOTION DE SOUTIEN AUX DÉLÉGUÉ·ES DE LA RTBF

Bonjour Camarades,

Aujourd'hui, je suis porteur d'une motion qui touche directement les délégués syndicaux contractuels de la RTBF, car nous sommes parmi les seuls délégués syndicaux du service public à ne bénéficier d'aucune forme de protection dans nos activités syndicales.

Nous souhaitons partager notre situation à l'attention de tous les secteurs, sous la forme d'une mise en garde.

À la RTBF, nous avons perdu depuis longtemps une partie importante de ce pour quoi nous nous battons tous ensemble.

En effet, en cas de grève un arrêté de 1999 organise la réquisition des agents, et oblige désormais plus de 200 contractuels et statutaires à travailler, et souvent bien plus. Ce personnel réquisitionné n'a donc pas le choix, il est privé de son droit de grève.

Actuellement il n'y a plus eu aucune nomination à la RTBF depuis 1995, nous sommes donc confrontés à un arrêt de la mise au statut qui constitue une violence imposée par le Conseil d'Administration car les règles de notre service public continuent de prévoir que le recrutement de fonctionnaires reste la règle.

Une exception ahurissante existe cependant au profit de certains cadres de l'entreprise, qui, alors qu'ils sont contractuels bénéficient tout de même d'une pension publique, celle que l'on refuse précisément au restant du personnel...

Le Conseil d'administration de la RTBF, en ce compris les mandataires socialistes qui y siègent et qui ne nous répondent quasiment plus jamais (pas même lorsqu'ils sont issus du SETCa), reste, à de rares exception près, totalement soumis à l'autorité de l'Administrateur général.

C'est ainsi que, malgré nos demandes, la Commission consultative des programmes, seul organe de la RTBF où





siègent les organisations syndicales et où l'on évoque les aspects éditoriaux et les programmes du service public n'est plus réunie depuis une décennie au moins.

Ce Conseil, vide d'ambitions sociales et peu soucieux de la légalité lorsqu'il appréhende de déplaire à l'Administrateur général, et que nous avons affectueusement surnommé: « le banc de moules... à Zierikzee... à marée basse », qu'on nous en excuse..., refuse encore et toujours, d'envisager toute mise au statut, alors que récemment on vient encore de nommer 300 agents à Charleroi et plusieurs dizaines à Binche, sans parler, pour rester dans le cadre de la Communauté française, de la régularité de nomination des enseignants (qu'ils paient malheureusement de bien d'autres façons, soit dit en passant ...).

Ce sont les mêmes administrateurs, issus de partis démocratiques qui avalisent désormais qu'une partie récurrente du fonctionnement de la RTBF se fasse structurellement avec des indépendants, des intérimaires et un recours aux secrétariats sociaux.

Aujourd'hui on pousse désormais les journalistes d'un service public à devenir indépendants, c'est pour cela que, ce premier mai à Namur, il n'y avait plus de journaliste de la RTBF, si ce n'est une malheureuse pigiste, qui, étant arrivée au bout de son quota d'heures « à cause de la loi Dermagne, qui empêche l'ingénierie sociale » comme le dit si bien l'Administrateur général, travaillait ce jour-là comme indépendante forcée. Cette triste anecdote s'achève sur le fait qu'elle était cependant engagée par RTL au lieu de continuer à pouvoir exercer pour la RTBF.

C'est ce même Conseil d'administration de la RTBF, qui refuse également toute protection effective des délégués durant le temps nécessaire à négocier un statut syndical qui nous protégerait enfin, alors que l'on nous mène à marche

forcée vers des élections sociales, imposées par un texte confus, promu par la ministre des Médias, et qui viole nos libertés syndicales puisqu'il permettrait dans certaines conditions de priver un syndicat de toute possibilité de présenter une liste électorale.

Ce sont ces Administrateurs et son Président qui viennent également d'être condamnés par le Conseil d'État il y a quelques jours pour avoir violé le droit constitutionnel des syndicats à la négociation, notre droit !

Et c'est bien la Direction de la RTBF qui a prononcé plusieurs licenciements qui viennent d'être déclarés abusifs par les tribunaux !

Et ce que je ne vous avais pas encore dit, dans ce contexte, chers Camarades, c'est que malgré l'intervention immédiate de notre Secrétaire général Patrick Lebrun, la RTBF a pour la première fois licencié un Délégué de la CGSP en dehors de toute faute grave il y a de cela quelques mois...

Il y aurait encore bien à dire sur les dérives de la RTBF par rapport à l'état de droit et à la liberté syndicale, mais nous espérons que vous comprendrez pourquoi, aujourd'hui ... nous sollicitons votre soutien !

La motion que nous vous proposons est libellée comme suit :

*« La CGSP RTBF sollicite le soutien de l'ensemble des secteurs et des régionales, et plus largement de toute la FGFB, si elle venait à devoir mettre en œuvre, en tout ou en partie, le préavis de grève qu'elle dépose ce jour. Ce préavis vise à pouvoir défendre les Délégués syndicaux de la RTBF qui ne sont pas protégés par un statut adéquat. »*

## 4. MOTION TÉLÉCOM-AVIATION

### NON À LA PRIVATISATION DES ENTREPRISES PUBLIQUES (AUTONOMES)

#### EXPOSÉ DES MOTIFS

*Au Bureau de l'IRW-CGSP du 21 mai 2024, notre Secrétaire général sectoriel a plaidé en faveur du maintien des services publics et contre le démantèlement des entreprises publiques (autonomes); une position prise dans un contexte économique et politique qui suscite un questionnement sur les conséquences d'une éventuelle privatisation de Proximus SA de droit public. Ce questionnement est accentué par l'utilisation récente et répétée du transfert conventionnel d'entreprise<sup>1</sup>. Cette motion a pour but de dresser un état des lieux et de présenter une perspective axée sur le maintien du statut d'entreprise publique (autonome) dans l'intérêt général des citoyens belges.*

Effectuons d'abord un retour dans l'histoire, et notamment sur la loi du 21 mars 1991<sup>2</sup> qui a établi un cadre juridique nouveau dans le secteur public belge : celui des entreprises publiques autonomes (EPA). Au niveau fédéral, il en existe quatre<sup>3</sup>, dont deux sont sous l'égide du secteur Télécom-Aviation : Proximus et Skeyes. Ce statut d'entreprise publique autonome comporte bien des particularités et il a évolué au fil du temps, entremêlant des dispositifs prévus pour le secteur privé (par exemple, la norme salariale<sup>4</sup> – dont, soyons francs, nous nous serions bien passés), tout en conservant des mécanismes hérités du secteur public (comme l'indexation automatique des salaires liée au dépassement de l'indice-pivot).

Au-delà des règles auxquelles sont soumises les EPA, coexistent aussi deux philosophies politiques bien distinctes, deux « raisons d'être » qui divisent le secteur public d'un côté et le secteur privé de l'autre.

#### 1. LE SECTEUR PUBLIC ET LE PRIVÉ : UNE PHILOSOPHIE ET UNE FINALITÉ DIFFÉRENTE

L'intérêt général est le principe fondamental d'une entreprise publique, tandis que la recherche du profit est l'objectif principal de l'entreprise privée.

Le financement d'une entreprise publique se fait notamment via les impôts, alors que l'entreprise privée est financée par la vente de biens et/ou de services.

Illustrons cette dualité en prenant un exemple : l'enseignement.

Un État, à travers son enseignement, a comme priorité l'éducation de ses citoyens et citoyennes. L'éventuelle « rentabilité » de cette mission d'intérêt général ne doit, selon nous, même pas faire partie du débat public.

Or, pour une entreprise privée, la rentabilité est le critère inconditionnel à atteindre, et pour cause, une entreprise privée (contrairement à un État) peut faire faillite si elle n'est pas rentable ; si une entreprise privée devait choisir une priorité entre un enseignement de qualité et une rentabilité des coûts, son choix se porterait donc sur le second. Il va de soi que ces deux critères ne sont pas mutuellement exclusifs, mais le premier est impératif pour la survie de la société privée, tandis que le second est optionnel à sa survie.

L'entreprise publique autonome quant à elle est à mi-chemin entre le public et le privé, en assurant une mission d'intérêt général d'un côté (citons le contrôle aérien effectué par Skeyes et la fourniture d'un accès internet assuré par Proximus, deux activités qualifiées comme étant essentielles lors de la pandémie du Covid-19) et la recherche du profit de l'autre.

Cette autonomie peut s'avérer positive. Nous citerons par exemple Proximus Ada, une filiale privée créée et détenue par Proximus SA, dont l'objectif est de combiner l'intelligence artificielle et la cybersécurité. La création de cette filiale dans un secteur qui a le vent en poupe a comme conséquence une rémunération des travailleurs et travailleuses concernées, plus conforme à ce qu'offre le marché, permettant enfin de conserver les talents dans ce domaine où la concurrence est intense.

Espérons que passé l'engouement pour ce secteur, cette filiale pourra réintégrer Proximus SA.

1. Voir à ce sujet la CCT n° 32bis.

2. Loi portant réforme de certaines entreprises publiques économiques.

3. <https://emploi.belgique.be/fr/blog/la-conciliation-sociale-dans-le-secteur-public-et-dans-les-entreprises-publiques-autonomes>

4. Art. 5 de la loi du 23 avril 2015

<https://www.ejustice.just.fgov.be/eli/loi/2015/04/23/2015014139/moniteur>.

## 2. QUELLES SERAIENT LES CONSÉQUENCES D'UNE PRIVATISATION ?

Comme nous l'avons démontré précédemment, les intérêts publics et les intérêts privés sont différents. Dans les faits, la privatisation d'une EPA comme Proximus aurait davantage d'effets négatifs que positifs. Voyons les potentielles conséquences.

- **Les conséquences sur les travailleurs et travailleuses**

Outre la perte de l'indexation salariale liée au dépassement de l'indice-pivot au profit d'une indexation liée à une nouvelle et potentielle commission paritaire, la transformation vers une société anonyme de droit privé remettrait en question la réglementation héritée du secteur public en ce qui concerne les statuts administratif, pécuniaire et syndical. La première inquiétude concerne les membres du personnel statutaire. Un précédent peut être observé dans le cas de BIAC, qui lors de sa transformation en société anonyme de droit privé en 2004<sup>5</sup>, a « assuré la continuité des droits » du personnel statutaire. Cependant, plusieurs années plus tard, la perception des travailleurs et travailleuses était que les statutaires n'étaient pas traités de manière égale aux contractuels lorsqu'il s'agissait d'une sélection en vue d'obtenir une promotion. Évidemment, cette perception est difficile à observer, voire à prouver.

La privatisation de BIAC a eu aussi pour conséquence le passage vers un système d'élections sociales et de conseil d'entreprise. Rebattre les cartes syndicales peut avoir un effet délétère tant pour l'entreprise que pour les (représentants et représentantes des) travailleurs et travailleuses. Enfin, le statut pécuniaire définit actuellement les échelles barémiques. Proximus et les organisations syndicales s'en

sont inspirés et ont obtenu des échelles barémiques pour une catégorie de membres du personnel contractuel. Il est à souligner que les augmentations barémiques sont toujours garanties<sup>6</sup>, peu importe la norme salariale convenue dans l'AIP. Il est possible, voire probable, qu'une privatisation remette ces accords sur la table des négociations.

- **Les conséquences sur le monde politique et les citoyens et citoyennes**

En tant qu'actionnaire majoritaire, l'État est un interlocuteur de poids dans le processus décisionnaire chez Proximus. Par exemple, la ministre De Sutter a interpellé Proximus quant à la dérive des sous-traitants occupant eux-mêmes des sous-traitants dans le cadre du déploiement de la fibre optique<sup>7</sup>. Autre exemple, les rumeurs (heureusement non avérées) selon lesquelles Proximus envisageait de fusionner sa filiale américaine TeleSign avec une société enregistrée aux îles Caïmans ont permis de constater que les pouvoirs publics ont toujours leur mot à dire quant à l'usage des actions de notre EPA<sup>8</sup>.

Si une privatisation de Proximus devait se produire, le rapport de force politique perdrait de sa superbe. Tant le prix des produits que la couverture des réseaux fixe et mobile sur l'ensemble du territoire seraient laissés à l'appréciation du marché; il ne nous resterait plus qu'à espérer que le concept de la main invisible d'Adam Smith<sup>9</sup> se concrétise et que les zones reculées soient aussi bien desservies que

5. [https://etaamb.openjustice.be/fr/arrete-royal-du-27-mai-2004\\_n2004014121.html](https://etaamb.openjustice.be/fr/arrete-royal-du-27-mai-2004_n2004014121.html).

6. [https://emploi.belgique.be/fr/themes/remuneration/norme-salariale#toc\\_heading\\_5](https://emploi.belgique.be/fr/themes/remuneration/norme-salariale#toc_heading_5).

7. <https://www.proximus.com/fr/news/2023/20230120-news-subcontracting.html>.

8. <https://www.lesoir.be/410089/article/2021-12-02/petra-de-sutter-une-filiale-de-proximus-aux-iles-caimans-cest-exclu>.

9. « La recherche des intérêts particuliers aboutit à l'intérêt général », cf. [https://fr.wikipedia.org/wiki/Main\\_invisible](https://fr.wikipedia.org/wiki/Main_invisible).



les centres-villes. Nous restons perplexes quant à cette concrétisation.

- **Les conséquences sur l'économie**

En tant que premier employeur du pays, l'État, à travers une EPA telle que Proximus, garantit un emploi à ses citoyens et citoyennes, de tout âge, de tout niveau de qualification, et ce sur l'ensemble du territoire. Cela a pour conséquence un salaire versé à un·e travailleur·euse, salaire qui participe à l'impôt via les cotisations sociales, mais aussi par les dépenses du·de la citoyen·ne pour des biens et services contribuant également aux recettes budgétaires de l'État (prélèvement de la TVA).



A *contrario*, faire appel à de la sous-traitance située en dehors du pays implique une fuite de capitaux hors des frontières belges. Cette « recette libérale » a été appliquée pour les « *calls centers* » en 2019 lors du tristement célèbre plan de départ nommé FFP. Il est à souligner que pour le moment, le recours à cette main-d'œuvre outre-Méditerranée reste complémentaire au travail effectué par les *calls centers* internes, mais notre devoir est de nous questionner sur la société de demain. La balance commerciale d'un pays est un indicateur de bonne santé économique dudit pays; l'utilisation à outrance de compétences à l'étranger, alors qu'elles sont présentes sur le territoire, aurait un effet domino négatif: augmentation des dépenses via l'importation de services (la sous-traitance), augmentation du nombre de personnes privées d'emploi en Belgique (alors qu'elles pourraient exercer l'emploi sous-traité), augmentation du nombre de bénéficiaires d'allocations sociales (jusqu'à ce que ces personnes retrouvent un nouvel emploi), réduction des recettes de l'État (dû à la baisse du pouvoir d'achat – donc de la consommation – des personnes privées d'emploi, diminuant les recettes par la TVA)... et les dominos continuent à tomber les uns après les autres.

### 3. QUE NOUS DISENT LES STATUTS DE NOTRE CENTRALE ?

Au-delà de ces constatations sur le fonctionnement de notre société, il est aussi de notre devoir de consulter les principes idéologiques de notre Centrale fédérale. Dans ses Statuts, et plus précisément dans sa Déclaration de principe, notre Centrale indique :

« La Centrale Générale des Services Publics entend grouper tous les travailleurs des services publics, concédés, d'intérêt public qui veulent lutter pour que seul un régime basé sur la liberté humaine et la justice sociale survive au

*bouleversement mondial actuel. Cette justice sociale, véritable but des démocraties, est loin d'être réalisée et les travailleurs, quel que soit leur rang, n'ont pas cessé de subir la tutelle ouverte ou camouflée d'un capitalisme avide de profits. »*

Nous avons déjà déterminé ensemble que les EPA sont d'intérêt public (en prenant l'exemple de Proximus et de Skeyes); elles s'inscrivent donc parfaitement dans la Déclaration de principe de la CGSP. Un accès à une connexion internet est devenu, à l'image d'un accès à l'eau ou à l'électricité, un bien de première nécessité: tant les domaines scolaire que professionnel, médical ou administratif ont exigé un accès internet pendant la crise du Covid-19 et bon nombre ont gardé ce modèle de fonctionnement digital (on peut citer les cours en ligne, le télétravail, les téléconsultations médicales et les échanges électroniques avec certaines administrations). La justice sociale, telle que citée dans nos Statuts, est là pour nous rappeler que peu importe le milieu social duquel nous sommes issus, un accès garanti – par l'État – aux biens de première nécessité est la condition *sine qua non* pour que chaque individu puisse se lancer dans la vie avec les mêmes conditions de départ que les autres, encourageant ainsi une véritable démocratie.

Théoriquement, dans notre pays, un vaste domaine d'activités économiques et sociales étaient à l'abri de l'emprise financière; c'est celui des administrations relevant de l'État et des pouvoirs publics en général, de l'enseignement et aussi des grandes entreprises d'utilité publique (comme la SNCB).

Nous pourrions revenir sur les entreprises d'utilité publique qui n'ont de nationales que le nom. Par exemple, en 2015, l'Assemblée générale des actionnaires de Belgacom a

voté favorablement le remplacement du nom Belgacom par celui de Proximus comme nom d'entreprise<sup>10</sup>. Une manière d'estomper les origines nationales de l'opérateur historique.

Dans la même lignée, Belgocontrol a pris ses distances vis-à-vis de l'État belge au profit de Skeyes, mot anglais né de la fusion des mots « sky » (ciel) et « eyes » (yeux), l'anglais étant la langue de prédilection dans le domaine de l'aviation.

Force est de constater qu'un nom d'entreprise évoquant l'État n'est définitivement plus en vogue. Peut-être est-ce un moyen de montrer au marché que le cœur de métier initial s'est élargi à d'autres domaines.

Un dernier extrait de la déclaration de principe des Statuts nous permet de souligner encore et de conclure par le thème de la démocratie :

*« Pour réaliser ce but, la CGSP fédérale adopte entièrement les principes de base de la constitution de la Fédération Générale du Travail de Belgique, à laquelle elle adhère.*

*Elle déclare que, dans l'indépendance vis-à-vis des partis politiques, tout en respectant toutes les opinions, elle visera avec tous les travailleurs, à l'établissement d'une société sans classes pour la démocratie économique et sociale, dirigée et contrôlée par les forces du travail.*

*Avec eux également, elle luttera pour la socialisation des entreprises d'intérêt public et des grands trusts bancaires et industriels, pour l'établissement d'un régime de sécurité sociale et elle adopte également le principe de la collaboration avec le mouvement syndical international. »*

La démocratie économique et sociale, dirigée et contrôlée par les forces du travail ne peut se réaliser que dans le contexte d'une entreprise publique (autonome). En effet, dès le moment où une EPA deviendrait SA de droit privé, le vote des citoyens et citoyennes n'aurait plus véritablement d'effet sur les organes décisionnaires de ces entreprises. Le rapport de force entre le monde politique – élu dans le cadre d'une démocratie représentative – et l'entreprise concernée se réduirait à du lobbying, c'est-à-dire des négociations opaques où la voix des électeurs n'aurait plus d'impact sur les décisions finales.

En conclusion, pour l'IRW-CGSP :

- Les entreprises publiques (autonomes) doivent rester sous le giron de l'État belge, pour la défense de l'intérêt général, le respect de la démocratie et la justice sociale ;
- La privatisation des entreprises publiques (autonomes) doit être combattue pour le bien des travailleurs et travailleuses citoyens et citoyennes et pour le respect d'un idéal politique défendu dans les Statuts de la Centrale fédérale.

10. [https://www.proximus.com/fr/our-company/company\\_history.html#:~:text=2015,Tango%2C%20BICS%20et%20Telindus%20International.](https://www.proximus.com/fr/our-company/company_history.html#:~:text=2015,Tango%2C%20BICS%20et%20Telindus%20International.)



## 5. MOTIONS D'ACTUALITÉ

### CESSEZ-LE-FEU : SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE PALESTINIEN

Camarades,

Comme vous le savez tous, un massacre est en cours à Gaza au moment où je vous parle. Ce massacre ou, comme préfère l'appeler le premier ministre de l'État sioniste d'Israël, « Opérations Spéciales à Gaza » a déjà fait 35.000 morts, pour la plupart des civils et un grand nombre de femmes et enfants.

Ne nous trompons pas, le début du conflit ne date pas du 7 octobre, le conflit israélo-palestinien dure depuis plus de 75 ans. 75 ans de persécutions, d'expropriations, d'arrestations arbitraires en tous genres et d'apartheid envers la population palestinienne, que ce soit en Cisjordanie ou dans la bande de Gaza.

Aujourd'hui, ce sont des bombardements incessants que subissent les civils de la bande de Gaza.

#### L'IRW-CGSP REVENDIQUE

1. Un cessez-le-feu immédiat et permanent : STOP AU GÉNOCIDE.
2. La libération de tous les otages israéliens et palestiniens arbitrairement emprisonnés.
3. La fin de la politique d'apartheid en Israël et dans les territoires occupés.
4. L'appel au boycott des produits issus des colonies illégales.
5. Un embargo militaire et la fin des envois d'armements et de matériel à finalité militaire vers Israël.
6. L'IRW-CGSP soutient la procédure engagée par l'Afrique du Sud à la Cour de Justice internationale contre Israël.
7. Tout comme l'Espagne, la Norvège, l'Irlande et bientôt la Slovénie, nous demandons la reconnaissance de l'État palestinien.



## SOUTIEN AUX FONCTIONNAIRES ARGENTINS

*Motion de soutien aux fonctionnaires et plus largement aux travailleuses et travailleurs argentins en lutte contre les politiques d'austérité du président Xavier Milei.*

Depuis décembre 2023 et son accession à la présidence de la République, Xavier Milei a entamé, selon ses propres termes, une « guerre culturelle » contre l'État et la fonction publique ainsi que contre tous ceux qu'il qualifie avec mépris de bureaucrates.

Le 19 mai 2024 à Madrid lors d'une réunion mondiale des extrêmes droites organisées par le parti espagnol VOX, Milei, en tant qu'invité vedette, a déclaré, sous les ovations du public présent : « *Nous devons détruire cette idée parasite qui a été apprise en Occident selon laquelle la tâche de l'État — c'est-à-dire du bureaucrate — serait de contrôler tous les aspects de la vie des citoyens, cette idée selon laquelle les hommes politiques devraient s'occuper des gens — du berceau jusqu'à la tombe. Cela n'a jamais été la tâche de l'État: la tâche de l'État, si tant est qu'il existe, est de défendre la vie, la liberté et la propriété privée des individus.* »

En quelques mois, des dizaines de ministères et d'agences publiques ont été soit privatisées soit purement et simplement démantelées et plus de 30 000 fonctionnaires ont été licenciés. Son autoritarisme et son conservatisme conjugués à un ultra-libéralisme agressif, soutenu par le FMI, qui auraient même fait pâlir Reagan et Thatcher, n'ont évidemment pas amélioré la situation économique.

Elles ont surtout contribué à augmenter de manière exponentielle le nombre de familles argentines vivant dans la pauvreté.

En réponse à cette offensive destructrice, des centaines de milliers d'Argentins ont déjà pris part à deux journées de grève générale interprofessionnelle les 24 janvier et 9 mai 2024. La fonction publique s'est quant à elle mobilisée le 3 avril ainsi que les universités publiques le 24 avril.

- L'IRW-CGSP réunie en Congrès ces 30 et 31 mai 2024 apporte son soutien total et entier aux actions entreprises par ses camarades fonctionnaires et, plus généralement, par le Peuple argentin dans la lutte engagée contre ces politiques d'austérité mortifère ;
- Face à un chef d'État adepte des *fake news* et de la « post-vérité », affirmant que « *la justice sociale est toujours injuste* », l'IRW-CGSP rappelle, que celle-ci est, au contraire, le véritable but de nos démocraties en ce qu'elle vise à assurer à chacun, en fonction de son travail et de ses besoins, la part de richesses qui lui revient.
- L'IRW-CGSP proclame qu'elle opposera la même résistance que les classes populaires argentines contre les émules et admirateurs européens de plus en plus nombreux des politiques et de la rhétorique belliqueuse du Président Milei.





# CONGRÈS STATUTAIRE DE L'INTERRÉGIONALE DE BRUXELLES

## PRÉPARER L'AVENIR

*Le 31 mai 2024, la CGSP-IRB a tenu son congrès statutaire à Bruxelles.  
Un congrès qui a permis de faire le point sur les défis et succès  
de ces quatre dernières années et d'esquisser les enjeux des années à venir.*

### BILAN DES TRAVAUX ET ÉLECTIONS DES NOUVEAUX MANDATAIRES

Le responsable du service juridique a présenté un bilan pré-occupant. Quelque 300 dossiers ont été ouverts, marquant une hausse notable des litiges. De plus en plus d'employeurs recourent à la rupture de contrat pour force majeure médicale afin de ne pas payer d'indemnités. Les accidents du travail constituent la majorité des contentieux judiciaires, avec une réparation des séquelles de moins en moins favorable aux travailleurs. Concernant le chômage, les sanctions appliquées se traduisent souvent par des retenues, nécessitant une intervention devant les juridictions du travail.

Les congressistes ont approuvé le rapport moral de l'IRB et adopté une motion<sup>1</sup> qui vise à dénoncer la montée inquiétante de l'extrême droite en Europe, particulièrement en Belgique, et appeler à la vigilance et à l'investissement politique.

En dépit de l'approbation des rapports juridique et moral, le rapport financier n'a pas été approuvé.

### ÉLECTIONS DES NOUVEAUX RESPONSABLES : DÉBATS ET TENSIONS

Nous félicitons les camarades élus : Violaine Deneys, Secrétaire générale ; Brecht Vandermeiren, Président ; Valérie De Nayer, Kurt Sissau et Pascal Devos, membres du Secrétariat.

Le Congrès s'est clos par l'intervention de la nouvelle Secrétaire générale, Violaine Deneys, qui a confirmé le soutien de la CGSP-IRB à la lutte interprofessionnelle, affirmant que, conjointement avec les autres organisations et le fédéral, elle continuera à lutter pour la défense du caractère public de nos secteurs et les droits des travailleurs.

Ce Congrès, bien que marqué par des débats passionnés et hauts en couleurs, a permis de dresser un bilan positif des activités passées et de tracer les grandes lignes de l'action future. Les discussions animées et les décisions prises reflètent un engagement fort des membres à défendre les droits des travailleurs et à lutter contre les injustices sociales.



1. Voir page 34.



*Le secrétariat de l'IRB – de gauche à droite :  
Kurt Sissau, Violaine Deneys, Valérie De Nayer, Brecht Vandermeiren, Pascal Devos*

## RETRAITE BIEN MÉRITÉE POUR RUDY JANSSENS!

Ce congrès était aussi le dernier pour notre camarade Rudy Janssens qui accède à une retraite bien méritée après une longue « carrière » syndicale qui se termine après deux mandats de Secrétaire général de l'IRB.

Trente-huit ans d'engagement et de militantisme syndical entamé dès 1986 lorsqu'il a été élu pour la première fois comme délégué local à l'école horticole de l'ex-province de Brabant. Car sa formation initiale et son premier métier était l'horticulture. Il ne l'a jamais oublié et nous a souvent dispensé ses connaissances dans le domaine.

C'est ainsi qu'il intègre le Bureau exécutif du secteur ALR en 1990. En 1995, quand la Province de Brabant est transférée à la Cocof, il devient Coprésident, puis Président de section. Il est élu Secrétaire fédéral du secteur ALR-LRB en 2006. Mandat qu'il exercera jusqu'en 2016 où il accède à la fonction de Secrétaire général de l'IRB.

Les camarades qui ont collaboré avec lui au cours de ces années ont été frappés par son dynamisme dans le travail, et sa détermination à défendre les travailleurs, mais aussi décontenancés par sa communication parfois erratique, ses anecdotes truculentes, ses expressions en dialecte bruxellois. Rudy a

été l'hyperchef qui intervenait dans tout, amenant sans cesse de nouvelles idées ou directives contradictoires parfois au risque d'épuiser ses collaborateurs. Car Rudy est un homme de contraste, un homme d'action, qui s'exprime sans filtre ni ménagement et chez qui l'intuition et la subjectivité jouent un rôle prépondérant lorsqu'il s'agit d'accorder sa confiance.

Un homme généreux et attachant aussi qui aura marqué de son empreinte l'action syndicale bruxelloise. Tel qu'on le connaît, on sait qu'il ne s'ennuiera pas et on lui souhaite le meilleur !





## MOTION CGSP-IRB CONTRE L'EXTRÊME DROITE ET LA DROITE EXTRÊME

Dans le contexte actuel marqué par une montée alarmante de l'extrême droite en Europe et en Belgique, ainsi qu'une radicalisation inquiétante des partis traditionnellement de droite, la CGSP-IRB souhaite exprimer ses profondes préoccupations. Nous constatons avec inquiétude que ces mouvements politiques adoptent des positions extrémistes qui menacent les fondations mêmes de notre démocratie, les droits humains et la stabilité de nos institutions. Les services publics, pierre angulaire de notre équité sociale, sont particulièrement en danger, face à des politiques qui préconisent la réduction drastique de l'État et le démantèlement des services essentiels à la population.

Nous dénonçons fermement la rhétorique de division, de peur et de rejet propagée par l'extrême droite et par ces partis de droite devenus extrêmes. L'arrivée au pouvoir de tels groupes représenterait un danger imminent pour les libertés fondamentales et affaiblirait significativement les mécanismes de contrôle démocratique.

Face à ces défis, la CGSP-IRB réaffirme son engagement pour la défense des valeurs démocratiques, la justice sociale et le respect inconditionnel de tous les individus.

Nous nous opposons résolument à toute politique qui divise notre société et menace les droits des travailleurs et des citoyens.

Nous appelons tous nos membres, ainsi que l'ensemble des travailleurs, à rester vigilants et actifs dans la défense de nos valeurs démocratiques et de nos services publics. Nous exhortons également les partis démocratiques à intensifier leur lutte pour une société plus ouverte et inclusive, et à combattre sans relâche les tentatives de glissement vers des idéologies fascistes. À cet égard, la CGSP-IRB appelle à s'engager au travers du Groupe syndical antifasciste qui rassemble des camarades issus des différentes centrales professionnelles de la FGTB-Bruxelles auquel adhère la CGSP-IRB.

En outre, nous invitons nos membres à s'engager pleinement dans la vie politique et civique, afin de promouvoir une société fondée sur la tolérance, le respect mutuel et la solidarité. Il est crucial que les électeurs se mobilisent lors des élections européennes, fédérales et régionales du 9 juin 2024 pour soutenir les candidats qui défendent fermement ces valeurs essentielles à notre coexistence pacifique.

### LE MESSAGE DE NOTRE NOUVELLE SECRÉTAIRE GÉNÉRALE



Violaine DENEYS

Merci pour votre confiance, mais surtout pour votre engagement. Vous le savez comme moi, les services publics que nous défendons sont le bien commun par excellence, les fondations sur lesquelles les sociétés libres et les États démocratiques sont construits. C'est parce qu'ils s'adressent à tous, sans considération de classe sociale, de sexe, de genre, d'origine ou d'opinion.

Que seraient-ils sans les travailleurs qui y consacrent leurs compétences et leur engagement.

Si cette conception positive des services publics nous apparaît évidente, elle n'est malheureusement pas commune à

tous, et nous ne pouvons ignorer que les services publics sont la cible de phénomènes préoccupants :

- Attaques incessantes par les avocats de la privatisation. Leur rêve : faire des services publics une affaire rentable pour eux, pas pour les citoyens. Leurs outils : diffuser une image négative des services publics qui seraient soi-disant inefficaces, trop coûteux et inadaptés. On retrouve ces saboteurs au sein des médias, des partis politiques, du monde patronal. Ils se servent des règles budgétaires nationales et européennes, qu'ils ont créées, pour étrangler financièrement les services publics et les empêcher de remplir leur mission.
- Recours de plus en plus fréquent aux cabinets de consultation et à des méthodes managériales dont les résultats négatifs sont bien connus : perte de sens, dégradation



des conditions de travail et de santé, diminution des effectifs, souffrance des travailleurs.

- Augmentation de l'agressivité envers les travailleurs qui sont pourtant au service du public : gardiens de prison, conducteurs de tram, accompagnateurs de train, enseignants, policiers, pompiers, ambulanciers, personnel médical, travailleurs sociaux, ...

Tout cela s'inscrit dans un contexte politique, idéologique et international inquiétant : les idées de rejet de l'autre et d'exclusion recueillent plus de voix à chaque nouvelle élection ; la crise climatique semble chaque jour plus inévitable et destructrice ; les guerres à nos portes nous touchent profondément et impactent nos sociétés.

Le tableau n'est pas rose. Heureusement nous sommes des syndicalistes, femmes et hommes de progrès et nous avons l'habitude de nous battre pour nos convictions.

Ce travail exigeant, vous êtes en première ligne pour le réaliser dans vos secteurs, et je sais ce qu'il nécessite d'engagement, de cœur et de ténacité. Je me tiens devant vous aujourd'hui pour vous promettre que vous me trouverez à vos côtés dans les combats que vous mènerez pour défendre les travailleurs.

Ces combats nécessitent que les services de l'IRB soient à la hauteur de vos besoins.

Le service juridique, dont la qualité des interventions et la disponibilité sont appréciées de tous, sera soutenu pour lui permettre de traiter avec la même qualité les dossiers malheureusement en augmentation.

Il en sera de même pour nos services administratifs et logistiques, sans qui nous ne pourrions pas servir nos affiliés aussi bien que nous le faisons. Nous savons qu'ils effectuent un travail complexe, éprouvant, parfois intense et stressant, et je les en remercie. Je suis persuadée qu'ils manifesteront le même engagement à l'avenir. Je veillerai à ce qu'ils soient, en retour, traités avec tous les égards qu'une organisation syndicale se doit d'apporter à ses propres travailleurs.

Au niveau interprofessionnel, la CGSP, et l'IRB en particulier, ont toujours répondu présent pour les actions et manifestations. La bonne collaboration que Rudy a développée avec les autres centrales de la FGTB-Bruxelles est une source de force pour notre mouvement, et je continuerai sur cette lancée tout en défendant bien entendu avec force et vigueur les intérêts de notre centrale et la défense du caractère public de nos secteurs.

Ce même objectif de défense des intérêts de la CGSP-Bruxelles dans un cadre de bonne collaboration me guidera

dans le travail commun avec la CGSP fédérale, la VLIIG et l'IRW. L'IRB est de taille plus modeste que les deux autres interrégionales mais doit être reconnue et respectée.

Je retiens des réflexions du séminaire avec l'ensemble des secteurs à Pont-à-Lesse les propositions d'amélioration de la perception de l'action syndicale, de l'image de la CGSP auprès des jeunes et de la solidarité intersectorielle au sein de la CGSP-Bruxelles. Le temps est venu de les concrétiser.

De plus, je veillerai à ce que le Bureau exécutif soit un lieu d'échanges des vécus et enjeux. Je suis convaincue qu'une meilleure compréhension des réalités des différents secteurs améliorera la solidarité intersectorielle et permettra au Bureau d'être, plus encore qu'aujourd'hui, l'organe de décisions des positions de l'IRB.

L'IRB vous fournit une aide juridique, administrative et logistique. Elle sera doublée d'un soutien idéologique au combat et luttes syndicales. Pour cela, nous organiserons des journées d'études, des formations et des séminaires entre secteurs. Ils permettront de nourrir le débat et la réflexion, de construire des arguments, de renforcer notre engagement syndical commun.

Un syndicat est un drôle d'animal : il mélange lutte et concertation, intérêt collectif et engagement individuel, combat pour l'avenir et mémoire du passé. Cela implique des sensibilités, des objectifs et des intérêts parfois divergents, qui ne peuvent pas nous empêcher de rechercher les meilleures solutions. N'oublions jamais que le conflit, la contradiction et la multiplicité des options sont des composantes essentielles de notre organisation. Ils s'accompagneront d'échanges parfois durs, mais toujours dans la fraternité. Notre adage est qu'ensemble nous sommes plus forts. N'oublions jamais qu'il est aussi vrai à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Je te remercie Rudy, non seulement pour le travail que tu as mené ces huit dernières années, mais également pour ton souci de la transmission : le renouvellement est le point commun de toutes les organisations, le syndicalisme ne fait pas exception à la règle, et c'est parce que les anciens transmettent l'histoire, l'expérience et le sens de la perspective que les jeunes peuvent pousser plus loin les conquêtes sociales.

**Violaine DENEYS,**  
**Secrétaire générale de la CGSP-Bruxelles**



## CONGRÈS FÉDÉRAL DE LA CGSP/ACOD

*Le 7 juin dernier, le Congrès fédéral de la CGSP/ACOD s'est réuni pour clôturer la séquence des congrès au sein de la Centrale et de ses trois interrégionales.  
Avec un mot d'ordre commun : non à l'extrême droite !*

La salle était comble à Bruxelles pour cette dernière assemblée syndicale, fruit du processus démocratique interne de la CGSP/ACOD qui a vu être discutée dans les toutes les régionales, secteurs et interrégionales une motion commune de lutte contre l'extrême droite.

C'était aussi un moment d'unité et de camaraderie comme peuvent l'être les congrès syndicaux, ainsi que l'ont rappelé tous les responsables syndicaux de notre Centrale qui ont pris la parole à cette occasion.

Pour la première fois de son histoire, la CGSP/ACOD a élu deux présidents lors d'un même Congrès : la Cde néerlandophone Chris Reniers pour la période qui court du 7 juin 2024 au 28 février 2026 – date à laquelle elle partira à la pension – et le Cde francophone Laurent Pirnay pour la seconde partie de mandat à partir du 1<sup>er</sup> mars 2026. Pour la première fois de son histoire *bis*, la CGSP/ACOD a élu une femme à la présidence de l'organisation.

Lors de ce congrès, ont été invités à prendre la parole Paul Callewaert, Secrétaire général du Nationaal Verbond van Socialistische Mutualiteiten (NVSM), sur les enjeux de la sécurité sociale et son pendant francophone Jean-Pascal Labille, Secrétaire général de la mutualité Solidaris, sur les défis des services publics.

Quant à lui, le Cde Thierry Bodson, Président de la FGTB fédérale, a insisté sur un point fondamental : la défense des services publics est un traceur de la frontière entre la gauche et la droite.

**Vive la CGSP, vivent les services publics !**



**LAURENT PIRNAY**

Nouveau Secrétaire général francophone et Président de la Centrale dès mars 2026.



**MICHEL MEYER**

Hommage a été rendu au Cde Michel Meyer, Président sortant de la CGSP/ACOD, qui a pris sa pension.



**CHRIS RENIERS**

La première femme Présidente de la CGSP/ACOD.

## MOTION CONTRE L'EXTRÊME DROITE

*En préambule du Congrès fédéral de la CGSP/ACOD de ce 7 juin 2024, les trois interrégionales, l'IRW, la VLIG et l'IRB, ont travaillé sur le thème de l'extrême droite. Cet exercice a conduit à une analyse approfondie et à une prise de position, chaque interrégionale ayant son propre point de départ. Néanmoins, le fruit de ce travail et les résolutions qui en découlent sont très similaires, chacun s'accordant à dire que nous devons fermement nous opposer à l'extrême droite.*

*La motion fédérale qui suit démontre à nouveau que cette opposition et cette lutte constante contre les positions inadmissibles défendues par l'extrême droite sont prioritaires pour la CGSP/ACOD.*

### L'EXTRÊME DROITE N'A PAS SA PLACE DANS NOTRE SOCIÉTÉ

La CGSP/ACOD se dresse résolument contre toutes les formes de haine, de violence et d'exclusion vis-à-vis d'autres groupes ou croyances, qui vont inévitablement de pair avec la montée des partis et courants populistes d'extrême droite, que ce soit en Belgique ou dans le reste du monde.

Les partis populistes d'extrême droite « surfent » sur de nouvelles tendances, se présentent comme des partis sociaux et gagnent ainsi la confiance des citoyens. En remportant leur offensive sur les réseaux sociaux, ils attirent de plus en plus de jeunes. Les *fake news* et les manipulations des médias sont monnaie courante. Compte tenu de la visibilité qui est donnée à l'extrême droite, bon nombre de leurs idées abjectes se sont normalisées. Ses idées sont de plus en plus visibles, sans cesse plus agressives et elles

minent la démocratie par leur flot constant de violence, dans les paroles comme les actes.

L'extrême droite remet notre État social et nos principes démocratiques en question. Les syndicats, la société civile et les organisations culturelles se voient intimidé(e)s et bâillonné(e)s de façon inadmissible.

Les services publics et leur précieuse contribution à la société font face à des attaques d'une violence inédite et ce, alors que les valeurs des services publics – accessibilité (financière), universalité et neutralité – sont claires pour toutes et tous. Les services publics sont le moteur d'une société démocratique, égalitaire et qui prône la diversité. Le modèle social de l'extrême droite est celui de l'individualisme poussé à l'extrême, de l'exclusion, celui de la devise « *notre propre peuple d'abord* ». Ce modèle est incompatible avec le nôtre qui rappelle qu'« *ensemble on est plus fort* ».



C'est pourquoi la CGSP/ACOD continuera toujours à défendre corps et âme la valeur et le rôle des services publics. Nous ne cesserons de lutter pour nos propres valeurs et principes, nous continuerons à promouvoir la démocratie, l'État social fondé sur des services publics forts et une sécurité sociale fédérale et forte.

La CGSP/ACOD se porte garante d'une société de gauche, inclusive, où diversité et respect sont les maîtres-mots, une société qui ne laisse aucune place aux partis d'extrême-droite. La lutte contre le démantèlement de notre démocratie et la glorification des idées fascistes et extrémistes feront partie de nos priorités dans les mois et les années à venir.

Les trois interrégionales de la CGSP/ACOD poursuivent leur lutte au travers d'initiatives et de projets concrets. Elles mettent l'accent sur :

- L'incompatibilité de l'adhésion à la CGSP/ACOD pour toute personne véhiculant une idéologie d'extrême-droite (cf. art 14 des Statuts fédéraux de la CGSP/ACOD).

- Une attention toute particulière accordée aux dangers de l'extrême droite dans notre formation syndicale, de sorte que nous puissions donner à nos militants syndicaux les armes nécessaires dans leur combat quotidien contre les idées d'extrême droite et les comportements qui en découlent sur le lieu de travail (et en dehors).
- Une communication ciblée vis-à-vis de nos affiliés pour les mettre en garde contre les répercussions dangereuses de la politique d'extrême droite dans leur propre vie.
- Une présence syndicale auprès d'initiatives qui combattent l'extrême droite et qui démasquent les idées d'extrême droite.
- Le maintien du cordon sanitaire contre l'extrême droite, de sorte que de telles positions ne soient jamais banalisées d'un point de vue idéologique, politique, économique ou social.
- La FGTB doit coordonner une présence antifasciste sur le terrain pour empêcher, chaque fois que ce sera possible, les rencontres de l'extrême droite.









MERCI

# Les Services Publics plus que jamais à vos côtés

